

De Riyad à Mascate
L'Algérie intensifie ses partenariats militaires

PAGE 4



En visite officielle au Sultanat d'Oman, le général d'armée Saïd Chanegriha a multiplié les rencontres et les visites d'infrastructures stratégiques, notamment dans les domaines de la sécurité maritime et de la santé militaire.

L'ÉCHO DES RÉSEAUX SOCIAUX

«Seknet Marseille»
version Soolking

PAGE 15



CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Seconde journée de travail
de Sayoud à Paris

Discussions
franches et
pragmatiques

PAGE 5



Gazoduc transsaharien
Un projet d'envergure
sur la bonne voie

PAGE 6



Grève des auxiliaires médicaux
en anesthésie et réanimation

La justice ordonne
sa suspension

PAGE 16

Pays-Bas - Algérie (18h45)
à Rotterdam

Test grandeur nature
pour les Verts

PAGE 13



Législatives
2026 Plus de 3 000
candidatures rejetées

PAGE 2



Les motifs invoqués concernent essentiellement la méconnaissance des nouvelles exigences de la loi électorale ainsi que des lacunes administratives constatées dans l'élaboration des listes de candidatures.

● Couverture électorale : L'Anira insiste sur la neutralité et l'équité

Soigner, innover et préserver
Le gouvernement fixe le cap

PAGE 3

Législatives
2026

Plus de 3 000 candidatures rejetées

Les motifs invoqués concernent essentiellement la méconnaissance des nouvelles exigences de la loi électorale ainsi que des lacunes administratives constatées dans l'élaboration des listes de candidatures.

A l'approche des élections législatives prévues le 2 juillet prochain, l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) finalise l'étude des dossiers de candidature et la constitution des listes en lice pour les 407 sièges de l'Assemblée populaire nationale.

Invité de la Radio nationale, le président par intérim de l'Anie, le professeur Karim Khalfane, a dressé un point de situation sur le processus électoral. Il a notamment indiqué que plus de 3 000 candidatures ont été rejetées au cours de l'examen des dossiers.

Selon les données de l'Anie, sur 10 168 candidatures enregistrées à l'échelle nationale, 6 994 ont été jugées recevables, tandis que 3 174 ont été rejetées. Pour les candidatures déposées à l'étranger, 164 dossiers ont été refusés sur 528. Face à ce taux de rejet estimé à près de 30%, Karim Khalfane a écarté toute interprétation politique, imputant ces rejets principalement à une méconnaissance des nouvelles dispositions de la loi électorale et à une préparation insuffisante de certaines formations politiques et listes indépendantes.

MÉCONNAISSANCE DES RÈGLES ÉLECTORALES

Le responsable de l'Anie a estimé que de nombreux partis et candidats indépendants n'ont pas pleinement intégré les nouvelles exigences prévues par la loi organique relative au régime électoral. Il



a rappelé que la constitution des listes requiert une préparation rigoureuse et anticipée. Parmi les motifs de rejet figure notamment le non-respect de l'article 200 de la loi électorale, qui impose une représentation minimale : un tiers de femmes, une présence significative de jeunes de moins de 40 ans, ainsi que des titulaires de diplômes universitaires. «Certaines listes auraient pu être validées si ces exigences avaient été respectées», a regretté Karim Khalfane.

DES IRRÉGULARITÉS ADMINISTRATIVES RÉCURRENTES

L'Anie a également relevé plusieurs manquements administratifs, notamment des dossiers incomplets ou non conformes :

absence de documents liés au service national, dettes fiscales, casiers judiciaires non conformes, pièces expirées ou encore insuffisances relevées lors des enquêtes administratives.

L'institution souligne que les commissions d'examen appliquent strictement la loi, sans considération politique.

LE PROBLÈME DES SIGNATURES DE SOUTIEN

Autre motif majeur de rejet : le non-respect du nombre minimal de signatures requises pour certaines listes, conformément à l'article 202 de la loi électorale. À titre d'exemple, dans la circonscription d'Alger, une liste doit réunir au moins 4 650 signatures valides. Plusieurs dos-

siers ont été invalidés pour insuffisance ou irrégularité des signatures, notamment en cas de doublons, d'électeurs non inscrits ou de formulaires incomplets.

DES RECOURS TOUJOURS POSSIBLES

L'Anie précise que le processus reste en cours. Les candidats concernés peuvent introduire des recours devant les juridictions administratives, puis devant les cours administratives d'appel.

Les partis et listes indépendantes disposent également d'un délai pour remplacer les candidats invalidés. Le 6 juin constitue la date limite de dépôt des remplaçants, tandis que le contentieux électoral devrait être clôturé le 16 juin.

L'ANIE DÉFEND LA TRANSPARENCE DU PROCESSUS

En réponse aux critiques, Karim Khalfane a réaffirmé le strict respect de la législation électorale et la neutralité du processus. Il a assuré que les opérations d'examen se sont déroulées de manière continue, y compris durant les jours de l'Aïd, afin de garantir l'égalité entre tous les candidats. «Aucune exclusion politique n'est opérée. Nous appliquons uniquement les critères fixés par la loi», a-t-il insisté.

L'Anie affirme que ces mesures visent à garantir la transparence du scrutin, la régularité du processus électoral et l'égalité des chances entre les différentes forces politiques en compétition.

I. Kherrane

COUVERTURE ÉLECTORALE

L'Anira insiste sur la neutralité et l'équité

L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (Anira) a appelé, hier, l'ensemble des médias publics et privés à respecter strictement les règles juridiques, professionnelles et déontologiques encadrant la couverture du processus électoral, en prévision des élections législatives du 2 juillet 2026.

Dans un communiqué, l'Autorité souligne la nécessité d'une couverture médiatique «professionnelle, responsable et équilibrée», fondée sur les principes de pluralisme, de transparence et d'intégrité, conformément aux dispositions constitutionnelles et aux textes régissant l'activité audiovisuelle. L'Anira insiste sur le respect des principes de neutralité, d'objectivité et d'indépendance dans le traitement de l'information, ainsi que sur la garantie d'un accès équitable aux médias pour l'ensemble des listes



électorales, partis politiques et candidats indépendants. Elle met également en garde contre toute diffusion de contenus susceptibles d'influencer

illégalement les électeurs, de porter atteinte à l'image des candidats ou de violer leur vie privée, tout en rappelant l'interdiction de toute forme de

discours de haine, de désinformation ou d'atteinte à l'unité nationale.

L'Autorité appelle, par ailleurs, les médias à distinguer clairement les contenus journalistiques des messages publicitaires, à respecter le cadre légal de la propagande électorale et à observer strictement les règles du silence électoral.

Elle rappelle aussi l'interdiction de publier des sondages ou des intentions de vote en dehors des délais légaux, ainsi que la nécessité de s'appuyer exclusivement sur les sources officielles pour la diffusion des résultats et du taux de participation.

L'Anira insiste enfin sur la rigueur dans la vérification de l'information, la neutralité des rédactions et l'interdiction de toute instrumentalisation des médias à des fins politiques, idéologiques ou financières.

Dans un souci d'inclusion, l'Autorité recommande également de renforcer l'accessibilité de la couverture électorale aux personnes en situation de handicap, notamment par le sous-titrage et la traduction en langue des signes.

L'Anira a indiqué qu'elle veillera au respect de ces règles et qu'elle n'hésitera pas à prendre les mesures légales nécessaires en cas de manquements susceptibles de nuire à l'intégrité du processus électoral. Enfin, elle a rappelé que des médias professionnels et responsables constituent un acteur clé dans le renforcement de la confiance et la consolidation de la pratique démocratique.

Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a présidé, hier, une réunion élargie de l'instance de coordination relevant du contrôle parlementaire, à la veille de la séance plénière publique consacrée à l'installation des responsables des organes et instances du Conseil de la nation au titre de l'année 2026. Dans son allocution d'ouverture, le président du Conseil de la nation a qualifié la rencontre de conviviale et évaluative, saluant les efforts des responsables sortants et leur contribution au renforcement de l'institution parlementaire et du travail collectif.

Azouz Nasri a mis en avant les principales activités menées durant la période écoulée, notamment les conférences, journées d'étude, les auditions et les missions d'information, ainsi que la diplomatie parlementaire. Il a appelé l'ensemble des membres à poursuivre leur

CONSEIL DE LA NATION Cap sur la nouvelle année parlementaire

engagement au service du Conseil et à contribuer à l'amélioration de ses performances, tout en soutenant la dynamique nationale actuelle sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. En conclusion, Azouz Nasri a rappelé que la nouvelle composante des responsables des organes et instances du Conseil de la nation au titre de l'année 2026 entrera en fonction de ce soir, 3 juin, à l'issue de la cérémonie officielle d'installation. Il leur a souhaité les pleins succès dans l'accomplissement de leurs

missions et la poursuite de leur contribution au service de l'institution et de l'intérêt supérieur de la nation.

Par ailleurs, le président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali, a présidé, lundi, une réunion consacrée à la poursuite de l'examen des rapports sur le bilan de la neuvième législature (2021-2026), selon un communiqué de l'institution.

Cette rencontre, tenue dans le cadre de l'évaluation de la performance institutionnelle, a porté sur les bilans de la Direction générale de l'administration, de la Direction de la législation et de celle des relations internationales et de la coopération parlementaire.

Elle vise à dresser un état des lieux des réalisations et à en tirer les enseignements nécessaires pour améliorer le fonctionnement des différentes structures de l'APN.

SOIGNER, INNOVER ET PRÉSERVER

Le gouvernement fixe le cap

Le gouvernement a examiné plusieurs dossiers stratégiques touchant à la santé publique, l'innovation économique et la préservation de l'environnement.

La réunion de gouvernement, tenue, hier, sous la présidence du Premier ministre, Sifi Ghrieb, a permis de mettre en lumière les orientations retenues par les pouvoirs publics pour accompagner les transformations engagées dans ces secteurs considérés comme prioritaires.

RÉDUIRE LES DISPARITÉS DANS L'ACCÈS AUX SOINS

Le premier dossier abordé a porté sur la carte sanitaire nationale, un outil de planification destiné à assurer une meilleure répartition de l'offre de soins à travers l'ensemble du territoire national. Cette communication a été l'occasion de faire le point sur les avancées enregistrées ces dernières années dans le secteur de la santé.

Les autorités ont notamment souligné les progrès réalisés dans le développement des infrastructures sanitaires, le renforcement des effectifs médicaux et paramédicaux, ainsi que l'extension du réseau national de lutte contre le cancer. Les efforts déployés pour améliorer la prise en charge des urgences et renforcer la lutte contre les maladies transmissibles ont également été mis en avant. L'objectif demeure de garantir un accès plus équitable aux soins et de répondre aux besoins croissants de la population en matière de santé.

LE DÉFI DE L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE

La réunion a également été consacrée à l'examen du développement d'un écosystème intégré des startups, présenté comme



un levier essentiel de transformation de l'économie nationale. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie visant à promouvoir l'innovation, encourager les nouvelles technologies, diversifier les sources de croissance et consolider la souveraineté économique du pays.

Dans ce cadre, un projet de plan d'action a été présenté aux membres du gouvernement. Celui-ci repose sur une approche progressive articulée autour de trois étapes majeures : la création, l'intégration et l'internationalisation des startups. Les pouvoirs publics affichent une ambition particulièrement élevée avec un objectif de 20 000 startups à l'horizon 2029, traduisant leur volonté de faire émerger un tissu économique davantage fondé sur l'innovation et la création de valeur.

UNE FEUILLE DE ROUTE NATIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ

Le troisième volet des travaux a concerné la stratégie et le plan d'action nationaux pour la biodiversité pour la période 2025-2030. Alignée sur les orientations du Cadre mondial de Kunming-Montréal adopté lors de la COP15, cette stratégie s'inscrit dans les engagements internationaux de l'Algérie en matière de protection de la biodiversité et de développement durable.

Le document présenté prévoit une série de mesures destinées à enrayer la dégradation des écosystèmes naturels, protéger les espèces menacées et restaurer les milieux fragilisés. Il vise également à promouvoir une gestion durable des ressources naturelles et à valoriser les services rendus par les écosystèmes. Au-delà des actions de

préservation, la stratégie nationale entend intégrer davantage les enjeux environnementaux dans les différentes politiques sectorielles. Elle prévoit aussi le renforcement des mécanismes de gouvernance environnementale et l'implication accrue des collectivités locales, de la société civile ainsi que des acteurs économiques dans la mise en œuvre des objectifs fixés.

DES RÉFORMES AU SERVICE D'UNE CROISSANCE PLUS ÉQUILIBRÉE

À travers ces différents dossiers, le gouvernement met en avant une vision articulée autour de trois axes complémentaires : l'amélioration de la qualité de vie des citoyens à travers un système de santé plus performant, la construction d'une économie fondée sur l'innovation et l'entrepreneuriat et la préservation du patrimoine naturel dans une perspective de développement durable. Cette réunion illustre également la volonté des pouvoirs publics de poursuivre les réformes engagées dans plusieurs secteurs stratégiques afin de répondre aux attentes des citoyens et d'accompagner les mutations économiques, sociales et environnementales en cours.

En plaçant la santé, l'innovation et la protection de la biodiversité au cœur de son action, le gouvernement entend consolider les bases d'un développement plus équilibré, inclusif et durable, capable de relever les défis des prochaines années et de renforcer la résilience du pays face aux évolutions nationales et internationales.

Assia M.

PRÉSIDENT UNE RÉUNION DE TRAVAIL

Tebboune active les grands chantiers stratégiques



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi, une réunion de travail consacrée à l'examen de plusieurs projets structurants liés au secteur des hydrocarbures, aux industries minières et au développement des infrastructures de transport.

Les travaux ont porté en particulier sur le projet de complexe de production d'engrais phosphatés et le projet intégré de phosphate destiné à la production d'ammoniac et d'urée, en plus des engrais phosphatés et azotés. Ils s'inscrivent dans une stratégie visant à renforcer la valorisation des ressources minières nationales et à développer une industrie de transformation à forte valeur

ajoutée. Selon les éléments présentés lors de la réunion, le projet intégré de phosphate devrait entrer en phase de production au cours du premier trimestre de l'année 2027. Cette échéance coïncidera avec l'achèvement du projet d'extension du port d'Annaba, qui sera opérationnel pour l'exportation des premières cargaisons de phosphate, renforçant ainsi la capacité logistique et commerciale du pays.

Dans le même cadre, la réunion a également examiné le financement du projet stratégique de la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset, considéré comme l'un des chantiers structurants majeurs en matière de désenclavement et d'intégration territoriale. Il a été

décidé de lancer les travaux au plus tard en septembre prochain, à travers trois grands axes de réalisation : le tronçon Ouargla-In Salah, le tronçon In Salah-Tamanrasset, et enfin le tronçon Tamanrasset-In Salah.

Ce projet ferroviaire devrait contribuer à renforcer la connectivité entre le Nord et le Grand-Sud, tout en soutenant les dynamiques économiques liées à l'exploitation des ressources naturelles et au développement des régions sahariennes.

À travers ces projets, les autorités affichent leur volonté de consolider une dynamique de développement économique basée sur la valorisation des ressources nationales, l'amélioration des infrastructures stratégiques et le renforcement de l'intégration territoriale.

Dans cette perspective, ces investissements structurants devraient également contribuer à la diversification de l'économie nationale, à la création de richesse et d'emplois, ainsi qu'au renforcement de la souveraineté énergétique et industrielle du pays. Ils s'inscrivent dans une vision à long terme visant à positionner l'Algérie comme un acteur régional majeur dans les secteurs de l'énergie, de la logistique et de l'industrie de transformation.

R. N.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR-ÉNERGIE

Une feuille de route commune pour la recherche nucléaire

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, et le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, ont coprésidé une réunion de coordination entre les deux secteurs consacrée au développement de la recherche scientifique dans le domaine nucléaire.

Tenue lundi en présence du commissaire à l'énergie atomique et de cadres des deux départements, cette rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération intersectorielle et de l'amélioration de la coordination institutionnelle. Elle a permis de souligner la nécessité de mieux structurer les efforts conjoints en matière de recherche et de formation spécialisée.

Mourad Adjal a mis en avant l'importance accordée aux usages pacifiques de l'énergie nucléaire, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, notamment dans des domaines stratégiques tels que la médecine et d'autres applications scientifiques. Il a insisté sur le rôle central de la recherche scientifique et de la formation spécialisée comme leviers essentiels du développement du secteur, appelant à renforcer les passerelles entre universités et instituts de recherche afin

d'améliorer la production scientifique et son impact. Le ministre a également souligné la nécessité de mobiliser les moyens humains et matériels disponibles pour offrir un cadre scientifique adapté aux chercheurs, tout en valorisant les résultats de la recherche et en renforçant leur exploitation.

De son côté, Kamel Baddari a réaffirmé la disponibilité de son secteur à accompagner les initiatives visant à développer la recherche et la formation dans le domaine nucléaire. Il a salué la vision du secteur de l'énergie et exprimé l'engagement de son département à soutenir les efforts communs.

Il a indiqué que cet accompagnement vise à créer un environnement académique favorable à l'innovation et à la production du savoir, tout en renforçant les compétences nationales dans les domaines de pointe. Au terme de la réunion, les deux parties ont convenu de renforcer la coordination entre les secteurs, d'évaluer l'activité de recherche au niveau du Commissariat à l'énergie atomique, et de lancer des études pour améliorer les mécanismes de développement du secteur, afin de garantir de meilleurs résultats au service des objectifs nationaux.

DE RIYAD À MASCATE

L'Algérie intensifie ses partenariats militaires

En visite officielle au Sultanat d'Oman, le général d'armée Saïd Chanegriha a multiplié les rencontres et les visites d'infrastructures stratégiques, notamment dans les domaines de la sécurité maritime et de la santé militaire.

Poursuivant sa visite au Sultanat d'Oman, le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a été reçu, hier, par le général d'armée Sultan bin Mohammed Al Nu'mani, ministre du Bureau du Sultan, en présence du vice-amiral Abdullah bin Khamis bin Abdullah Al Raisi, chef d'état-major des Forces armées du Sultanat.

Lors de cette rencontre fraternelle, le général d'armée Saïd Chanegriha a exprimé à son hôte ses sincères remerciements pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui lui ont été réservés, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. Les deux responsables ont passé en revue les domaines de coopération militaire entre les armées des deux pays, lesquels connaissent une dynamique soutenue grâce à la volonté commune des dirigeants algériens et omanais de les promouvoir davantage et de leur donner toute l'ampleur souhaitée.

Les entretiens ont également porté sur les moyens de renforcer et de développer les mécanismes de coopération existants afin de répondre aux aspirations des deux pays, ainsi que sur plusieurs questions d'intérêt commun.

LE CENTRE DE SÛRETÉ MARITIME AU CŒUR DE LA VISITE

Le général d'armée et la délégation qui l'accompagne se sont ensuite rendus au Centre de sûreté maritime du camp d'Al-Murtafa'a, dans le gouvernorat de Mascate. Ils y ont été accueillis par le vice-amiral Abdullah bin Khamis bin Abdullah Al Raisi, chef d'état-major des Forces armées du Sultanat d'Oman, ainsi que par le contre-amiral Adel bin Hamoud Al Busaidi, directeur du Centre de sûreté maritime.

Au cours de cette visite, le chef d'état-



major de l'ANP a reçu des explications détaillées sur les missions du centre et son rôle stratégique dans la gestion et la conduite des opérations de sécurité maritime dans les eaux territoriales omanaises. Il a également assisté à une présentation consacrée aux mécanismes mis en œuvre pour faire face aux différentes menaces maritimes, notamment l'immigration clandestine, la criminalité transfrontalière organisée, le trafic illicite, la piraterie et le terrorisme maritimes. Les deux parties ont ensuite procédé à un échange de cadeaux symboliques.

DÉCOUVERTE DE LA CITÉ MÉDICALE

Par la suite, la délégation algérienne s'est rendue à la Cité médicale des services

militaires et de sécurité.

À son arrivée, elle a été accueillie par l'ingénieur Adi bin Hilal Al Maawali, président de la Cité médicale des services militaires et de sécurité. Sur place, la délégation algérienne a pu constater le haut niveau de professionnalisme qui caractérise les différents services de cet établissement, lequel assure aux personnels des institutions militaires et sécuritaires ainsi qu'à leurs familles des prestations médicales complètes reposant sur les technologies et équipements les plus modernes. Les responsables de la cité ont également présenté les programmes de formation et de perfectionnement destinés au personnel médical.

À l'issue de la visite, le général d'armée Saïd Chanegriha et le directeur de la Cité médicale ont procédé à un nouvel échange

de cadeaux symboliques.

UNE STRATÉGIE DE RAPPROCHEMENT

Les relations militaires entre l'Algérie et plusieurs pays du Golfe connaissent, ces dernières années, une dynamique croissante, illustrée par une série de visites réciproques et de rencontres de haut niveau avec l'Arabie saoudite, le Qatar, le Koweït et le Sultanat d'Oman. La visite du général d'armée Saïd Chanegriha à Oman s'inscrit dans cette orientation visant à élargir le réseau de partenariats militaires de l'Algérie dans la région et à renforcer la coordination bilatérale.

Cette visite s'inscrit également dans le prolongement d'une série de déplacements effectués ces dernières années par le chef d'état-major de l'ANP dans plusieurs capitales du Golfe.

Elle revêt une importance particulière au regard du contexte régional marqué par les tensions persistantes au Moyen-Orient.

UN CONTEXTE RÉGIONAL MARQUÉ PAR LES TENSIONS

Le Sultanat d'Oman, qui contrôle une partie du détroit d'Ormuz, l'un des principaux passages stratégiques pour le transport mondial de l'énergie, occupe une position géopolitique de premier plan dans une région traversée par de fortes tensions.

À travers ses visites au Qatar, en Arabie saoudite, au Koweït et à Oman, l'institution militaire algérienne a considérablement renforcé ses contacts avec les États du Conseil de coopération du Golfe.

Une dynamique qui contraste avec les relations entretenues avec les Émirats arabes unis, lesquelles demeurent marquées par des tensions politiques et diplomatiques persistantes.

Synthèse Smail R.

IN GUEZZAM

Saisie d'un important arsenal

Une importante quantité d'armes a été récupérée, hier, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans le secteur opérationnel d'In Guezzam (6^e Région militaire), indique le ministère de la Défense nationale. L'opération, menée sur la base de renseignements, a permis la saisie d'un véhicule tout-terrain, de plusieurs armes automatiques et lourdes, dont des Kalachnikov, des FMPK, des mitrailleuses Dushka, un RPG-7 et un mortier, ainsi que plus de 2 500 munitions et divers équipements.

Le ministère souligne que cette intervention confirme la vigilance des forces de l'ANP dans la sécurisation des frontières nationales et la lutte contre le crime organisé.

TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ET INNOVATION

Nouvel axe de convergence entre Alger et Washington

Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a affirmé, hier, à Alger, que le transfert de technologie et la protection de la propriété intellectuelle sont devenus des piliers essentiels pour la construction d'une économie fondée sur l'innovation, la technologie et les start-up.

Cette déclaration a été faite lors du lancement, au siège de l'accélérateur public Algeria Venture, d'un atelier consultatif consacré à la commercialisation de la propriété intellectuelle, dans le cadre du partenariat entre l'Algérie et les États-Unis à travers le Programme de développement du droit commercial.

Le ministre a expliqué que cette initiative constitue une nouvelle étape du programme de

coopération entre l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), le Programme de développement du droit commercial (CPDP) et le partenaire américain, précisant que ce programme est centré sur deux axes majeurs : le transfert de technologie et la protection de la propriété intellectuelle.

Il a ajouté que l'Algérie, en collaboration avec le programme CPDP et l'ambassade des États-Unis en Algérie, a lancé un programme de formation ambitieux s'étalant sur 6 mois, destiné aux start-up, aux incubateurs d'entreprises et universitaires, ainsi qu'aux centres de transfert de technologie relevant des universités.

Noureddine Ouadah a indiqué que la première phase du programme durera trois jours et

abordera différents aspects liés à la protection des technologies avancées, en mettant l'accent sur les mécanismes permettant un transfert efficace de technologie au service des start-up, de l'industrie algérienne et du secteur productif.

Il a également précisé que le programme se poursuivra en plusieurs étapes jusqu'au mois de décembre prochain, exprimant l'espoir d'élargir la participation à un plus grand nombre d'incubateurs universitaires, d'universités, de centres de transfert de technologie et de l'ensemble des acteurs de l'écosystème de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

De son côté, le chargé d'affaires de l'ambassade des États-Unis en Algérie, Marc Shapiro, a salué le niveau de coopération entre les deux parties, remerciant les par-

tenaires impliqués dans cette initiative qu'il a qualifiée de constructive et fructueuse.

Il a souligné que cette coopération s'inscrit dans le cadre du partenariat entre les gouvernements algérien et américain, à travers des programmes d'échange et de coopération dans les domaines du commerce et de la formation, réaffirmant l'engagement de son pays à poursuivre le travail avec l'Algérie afin de soutenir les efforts visant à promouvoir l'innovation, l'entrepreneuriat et le développement économique.

Enfin, il a ajouté que les États-Unis continueront d'accompagner les initiatives visant à concrétiser la vision des autorités algériennes en matière de développement d'une économie fondée sur la connaissance et de soutien à l'écosystème des start-up.

CRÉBUS

Quotidien national, édité par la SARL CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

SECONDE JOURNÉE DE TRAVAIL DE SAYOUD À PARIS

Discussions franches et pragmatiques

Au deuxième jour de sa visite, le ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud, a eu hier un second tête-à-tête avec son homologue français, Laurent Nuñez, avant son retour à Alger le même jour.

Selon l'APS, les deux ministres ont co-présidé, lundi soir à Paris, une séance de travail élargie réunissant les délégations des deux pays. La même source précise que cette réunion a permis d'examiner «plusieurs dossiers et questions d'intérêt bilatéral», notamment ceux relevant des domaines de compétence des deux départements ministériels. «Après un échange bilatéral entre les deux ministres, plusieurs réunions de travail entre les directeurs et représentants des ministères de l'Intérieur français et algérien, associant les responsables compétents des ministères des affaires étrangères des deux pays et du ministère de la défense algérien, ont été organisées sur les principales thématiques d'intérêt commun dans l'objectif d'amplifier les résultats déjà obtenus : sécurité intérieure et lutte contre la criminalité organisée, questions migratoires et sécurité civile», précise, pour sa part, le ministère de l'Intérieur français dans un communiqué rendu public hier. «Les échanges menés à un niveau politique et technique ont permis de confirmer une volonté commune de renforcer la coopération franco-algérienne sur des bases pragmatiques, gra-

duelles et orientées vers des résultats concrets pour les deux parties», souligne la même source indiquant que «la lutte contre les drogues de synthèse et les trafics de stupéfiants, la recherche des fuyitifs impliqués dans la criminalité organisée, la lutte contre l'immigration irrégulière et la fraude documentaire font partie des axes de travail prioritaires». «À ce titre, les services compétents établiront des états des lieux conjoints sur les menaces et filières identifiées, élaboreront des feuilles de route opérationnelles communes, réactiveront les mécanismes institutionnels entre police et gendarmerie et renforceront le suivi bilatéral avec des points d'étape et réunions à échéance régulière tenus à haut niveau», précise le communiqué.

RENFORCER LES CANAUX DE COMMUNICATION

Sur la question migratoire «la gouvernance et les canaux de communication opérationnels seront renforcés dans le cadre d'une approche globale incluant les mobilités légales, les retours et la lutte contre l'immigration irrégulière», selon la même source qui fait état de «discussions, franches et pragmatiques», qui ont permis «de confirmer la reprise d'une coopération loyale». La question de l'accord franco-algérien de 1968 «a également été abordée dans les échanges, les parties ayant décidé de travailler sur la base de propositions concrètes à venir à l'initiative de la France pour le faire évoluer», souligne la même source, précisant que les discussions ont été effectuées «dans un état d'esprit constructif et déterminé». Elle



avait pour objet, selon le communiqué, «d'évoquer avec exhaustivité les dossiers majeurs pour l'Algérie comme pour la France, avec une attention particulière et renouvelée au retour en France de notre compatriote Christophe Gleizes». Pour la partie française, «les relations institutionnelles entre la France et l'Algérie doivent être à la hauteur des liens humains profonds existants entre les deux pays». Fait notable, la presse française dans son ensemble — presse écrite comme audiovisuelle — habituellement très réactive sur les dossiers algériens, a largement passé sous silence cette visite du ministre de l'Intérieur. Le déplacement de Saïd Sayoud constitue l'une des séquences les plus significatives du réchauffement observé depuis plusieurs mois entre Alger et

Paris, après une longue période de tensions diplomatiques ayant affecté divers volets de la coopération bilatérale.

RELANCE PROGRESSIVE DU DIALOGUE BILATÉRAL

Cette visite intervient quelques mois après le déplacement de Laurent Nuñez à Alger, les 16 et 17 février derniers, qui avait marqué la reprise des contacts de haut niveau entre les deux ministères, dans un contexte de normalisation progressive des relations algéro-françaises. Lundi, Saïd Sayoud s'est également rendu au siège de l'ambassade d'Algérie à Paris, où il a été reçu par le chargé d'affaires de la représentation diplomatique. Au-delà du cadre bilatéral, cette reprise du dialogue s'inscrit dans une dynamique plus large de rap-

prochement entre Alger et Paris, marquée par la relance des échanges institutionnels et la reprise progressive des canaux de coopération.

La France cherche ainsi à consolider ses relations avec l'Algérie dans un contexte marqué par des enjeux sécuritaires, migratoires et économiques. La coopération dans la lutte contre la criminalité organisée, la gestion des flux migratoires et le renforcement de la sécurité intérieure figure parmi les priorités françaises.

De son côté, l'Algérie s'affirme comme un partenaire stratégique incontournable, porté par une dynamique économique en évolution et une volonté de diversification de ses relations extérieures, notamment avec l'Union européenne.

H. Adryen

COOPÉRATION

Ban Ki-moon attendu en Algérie

L'ancien secrétaire général des Nations unies et actuel président de l'Institut mondial pour la croissance verte (GGGI), Ban Ki-moon, effectuera, prochainement, une visite en Algérie, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Cette annonce a été faite à l'issue d'une rencontre tenue hier à Séoul entre Ban Ki-moon et le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf. L'entretien s'est déroulé en marge de la deuxième journée de la réunion ministérielle du partenariat afro-coréen.

Les discussions ont porté sur les perspectives de renforcement de la coopération entre l'Algérie et l'Institut mondial pour la croissance verte, notamment à la lumière de l'adhésion de l'Algérie à cette organisation internationale en août 2025.

Les deux parties ont examiné les moyens de développer davantage leur partenariat dans des secteurs stratégiques liés à la protection de l'environnement, au développement durable et à la transition énergétique, des domaines considérés comme prioritaires dans le contexte des défis climatiques mondiaux.

Une visite à forte portée stratégique



La prochaine visite de Ban Ki-moon en Algérie a également été au centre des échanges. Celle-ci devrait permettre de donner un nouvel élan à la coopération bilatérale entre l'Algérie et le GGGI, ainsi que d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat dans les domaines de la croissance verte et des énergies propres.

Selon le communiqué du ministère, cette visite s'inscrit dans une dynamique visant à consolider les relations entre l'Algérie et les institutions internationales engagées dans la transition écologique et le développement durable.

Le ministre d'État, ministre des Affaires

étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a eu d'autres entretiens bilatéraux avec le ministre des Affaires étrangères de la République de Corée, Cho Hyun.

ÉCHANGES SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

La rencontre a permis de passer en revue les différents volets du partenariat stratégique entre l'Algérie et la République de Corée, ainsi que d'examiner les perspectives de renforcement de cette coopération. Les discussions ont porté sur les moyens de donner davantage de dynamisme à cette relation bilatérale, notamment dans les secteurs économiques et technologiques, considérés comme des domaines prioritaires pour les deux pays.

Les deux parties ont également évoqué les voies et moyens de contribuer conjointement au développement du partenariat afro-coréen, en cohérence avec les ambitions du continent africain et ses objectifs de développement à différents niveaux, dans un contexte marqué par la volonté de renforcer la coopération Sud-Sud.

Par ailleurs, Ahmed Attaf a tenu, dans la même journée à Séoul, des discussions bilatérales avec le ministre des Affaires étran-

gères et de la Coopération internationale de la République du Rwanda, Olivier Jean Patrick Nduhungirehe, également en marge de la réunion ministérielle du partenariat afro-coréen.

ÉTAT ET PERSPECTIVES DES RELATIONS

Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, cet entretien a permis d'examiner l'état et les perspectives des relations de coopération et de fraternité entre l'Algérie et le Rwanda dans leurs différentes dimensions politiques, sécuritaires, économiques et humaines.

Les deux responsables ont mis en avant la dynamique que connaissent les relations bilatérales, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des décisions importantes prises par les dirigeants des deux pays lors de la rencontre tenue à Alger au mois de juin dernier.

Les échanges ont également porté sur plusieurs questions d'actualité au niveau continental, ainsi que sur les développements dans les régions d'intérêt commun, notamment le Sahel saharien et la région des Grands Lacs, où les deux parties ont procédé à un échange de vues et d'analyses sur la situation sécuritaire et politique.

GAZODUC TRANSSAHARIEN (TSGP)

Un projet d'envergure sur la bonne voie

À l'heure où les marchés mondiaux recherchent de nouvelles sources d'approvisionnement énergétique, le gazoduc transsaharien s'impose progressivement comme l'un des projets les plus crédibles pour acheminer le gaz africain vers l'Europe.

Le ministre du Pétrole de la République du Niger, Hamadou Tini, a entamé, hier, une visite de travail en Algérie à la tête d'une délégation de haut niveau composée de responsables et de cadres de son ministère ainsi que de la Société nigérienne du pétrole (Sonidep). Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération entre les deux pays dans les domaines d'intérêt commun, notamment les hydrocarbures.

Lors de la réunion ayant regroupé les deux parties au siège du ministère, les discussions ont porté sur l'état actuel et les perspectives de la coopération bilatérale entre l'Algérie et le Niger dans le domaine des hydrocarbures, ainsi que sur les moyens de renforcer le partenariat existant entre le groupe Sonatrach et la Société nigérienne des hydrocarbures (Sonidep).

La rencontre a également été l'occasion de faire le point sur l'avancement du projet de gazoduc transsaharien (TSGP), qui constitue l'un des projets énergétiques les plus stratégiques du continent africain. Les deux parties ont échangé leurs points de vue sur l'ordre du jour de la cinquième réunion ministérielle du comité de pilotage du projet, qui doit se tenir à Alger, avec la participation des ministres de l'Énergie de l'Algérie, du Niger et du Nigeria.

TSGP : UN CORRIDOR ÉNERGÉTIQUE MAJEUR

La tenue de cette cinquième réunion ministérielle du comité de pilotage confirme que le gazoduc transsaharien demeure un élément clé de la coopération énergétique entre l'Algérie, le Niger et le Nigeria. Cette réunion intervient dans un contexte où la sécurité énergétique revêt une importance croissante à l'échelle internationale, les marchés cherchant à diversifier leurs sources d'approvisionnement et manifestant un intérêt grandissant pour le gaz africain en tant que ressource susceptible de



renforcer la résilience énergétique, notamment pour les pays en quête d'alternatives stables.

Long d'environ 4 188 km, le gazoduc traverse 1 037 km au Nigeria, 841 km au Niger et 2 310 km en Algérie. Sa capacité est estimée entre 20 et 30 milliards de mètres cubes par an. Son coût est évalué entre 10 et 12 milliards de dollars pour le pipeline, auxquels s'ajoutent environ 3 milliards pour les centres de collecte.

L'un des principaux atouts du projet réside dans son interconnexion immédiate avec des infrastructures existantes. Une fois acheminé vers Hassi R'mel, le gaz pourra être injecté directement dans des réseaux opérationnels tels que Medgaz vers l'Espagne ou TransMed vers l'Italie.

Par ailleurs, le gazoduc transsaharien est une initiative stratégique qui dépasse sa seule dimension énergétique. Il peut contribuer au développement économique, au renforcement de la coopération entre les

pays traversés, stimuler le développement industriel et énergétique des régions concernées et améliorer l'accès à l'énergie au profit des populations locales. Il permet également de consolider la place du continent au sein des chaînes d'approvisionnement énergétiques internationales.

Le projet bénéficie d'un ancrage institutionnel africain solide, étant inscrit parmi les initiatives structurantes soutenues dans le cadre des programmes continentaux d'intégration des infrastructures.

TSGP VS GAA

Depuis plusieurs années, le gazoduc Nigeria-Maroc, baptisé Gazoduc Afrique-Atlantique (GAA), est présenté comme un concurrent sérieux susceptible de remettre en cause l'avenir du TSGP. Porté par une communication active, le GAA est présenté comme une future colonne vertébrale énergétique destinée à relier l'Afrique de l'Ouest à l'Europe via la façade atlantique.

Cependant, la réalité du terrain montre qu'au moment où le TSGP progresse selon un calendrier opérationnel relativement clair, le GAA demeure dépendant de financements et d'arbitrages encore incertains.

Du côté algérien et nigérien, le TSGP affiche un niveau d'avancement significatif. Dans le cadre de la réalisation du projet dans sa partie nigérienne, Sonatrach a dépêché, au mois de mars dernier, une équipe en mission de travail à Niamey afin de collecter les données techniques relatives au tracé situé sur le territoire nigérien.

En somme, à mesure que les retards s'accumulent et que les coûts évoluent du côté atlantique, l'écart se creuse entre une ambition encore largement programmatique et une dynamique plus concrète sur le terrain.

CAP SUR UNE COOPÉRATION DURABLE

Au-delà du dossier du TSGP, la visite du ministre nigérien traduit la volonté commune d'Alger et de Niamey de consolider leur partenariat stratégique et de développer des projets structurants à dimension régionale.

Lors de la réunion, les deux parties ont fait le point sur l'état d'avancement des projets communs en cours et ont examiné les perspectives d'élargissement de leur coopération à de nouveaux projets à valeur ajoutée, notamment dans les domaines des études géologiques et géophysiques, du développement des gisements pétroliers et gaziers, de la mise en place d'infrastructures énergétiques, ainsi que du développement des réseaux de distribution et de stockage.

Elles ont également examiné les possibilités de contribution des institutions spécialisées du groupe Sonatrach au développement des projets pétroliers en amont au Niger.

S. Smati

114^E CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL À GENÈVE

L'Algérie expose sa vision devant l'OIT

L'Algérie participe à la 114^e session de la Conférence internationale du travail, organisée du 1^{er} au 12 juin 2026 à Genève par l'Organisation internationale du travail (OIT), sous le thème de l'intelligence artificielle au service du travail décent.

Conduite par le ministre Abdelhak Saihi, la délégation algérienne tripartite prend part aux travaux réunissant les 187 États membres, consacrés aux mutations du marché du travail, à la gouvernance de l'IA, au dialogue social et à la protection des droits des travailleurs.

Dans son intervention, l'Algérie mettra en avant ses efforts d'intégration du numérique et de l'intelligence artificielle dans les politiques d'emploi et de protection sociale, tout en appelant à une gouvernance internationale équitable de ces technologies.

COOPÉRATION SUD-SUD Sifi Ghrieb aujourd'hui au Niger

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, entame aujourd'hui une visite officielle en République du Niger, placée sous le signe du renforcement de la coopération bilatérale, notamment dans le secteur de l'énergie. Cette visite sera marquée par l'inauguration de la centrale électrique de Gouroubanda, réalisée par l'Algérie dans le cadre de son appui aux efforts de développement du pays sahélien.

UNE CENTRALE DE 40 MW RÉALISÉE

La centrale de Gouroubanda constitue un don de l'Algérie au peuple nigérien. Dotée d'une capacité de production de 40 mégawatts, elle a été réalisée par la société Sonelgaz International, dans le cadre des projets de coopération énergétique entre les deux pays.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique visant à renforcer les infrastructures énergétiques et à améliorer l'accès à l'électricité, un levier essentiel pour le dévelop-



pement économique et social.

MODERNISATION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Parallèlement à la mise en service de cette centrale, Sonelgaz International poursuit la mise en œuvre d'un programme de réhabilitation et de modernisation des réseaux électriques dans les villes de Niamey et d'Agadez. Les travaux, en cours de réalisation, devraient être achevés avant la fin

de l'année. Ces opérations visent à améliorer la qualité du service public de l'électricité et à renforcer la fiabilité des réseaux de distribution dans ces deux grandes agglomérations nigériennes.

TRANSFERT DE COMPÉTENCES

Dans le cadre de cette coopération, des experts et cadres de Sonelgaz assurent également la formation et l'accompagnement

des techniciens nigériens dans les domaines de la gestion et de l'exploitation des réseaux électriques.

Cette démarche s'inscrit dans une logique de transfert de savoir-faire et de renforcement des compétences locales, contribuant ainsi à l'autonomisation progressive des capacités techniques nationales.

UN DÉVELOPPEMENT PARTAGÉ

La réalisation de la centrale de Gouroubanda illustre la volonté de l'Algérie de mettre en œuvre la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en matière de soutien au développement des pays africains frères.

Cette approche repose sur des partenariats fondés sur la solidarité, le partage d'expertise et la contribution au développement des infrastructures de base, dans une perspective de prospérité et de développement mutuel sur le continent africain.

À TRAVERS DES MÉGAPROJETS STRUCTURANTS

L'Algérie accélère sa mutation agricole

Une dynamique qui vise à consolider la sécurité alimentaire et à réduire la dépendance aux importations.

L'Algérie intensifie sa transition vers un modèle de sécurité alimentaire durable, fondé sur le développement de projets agricoles et agro-industriels de grande envergure, ainsi que sur l'attraction d'investissements nationaux et étrangers. L'objectif est double : renforcer la production locale et réduire la dépendance structurelle aux importations alimentaires.

Cette dynamique s'inscrit dans une stratégie globale de diversification économique, dans un contexte international marqué par les tensions sur les chaînes d'approvisionnement, la volatilité des marchés et la pression inflationniste sur les produits alimentaires.

Face à une facture d'importation alimentaire estimée à plus de 10 milliards de dollars par an, les autorités algériennes misent sur le développement de trois filières stratégiques : les céréales, le lait et la viande rouge. L'ambition affichée est d'atteindre une production nationale de 9 millions de tonnes de céréales.

Selon les données du ministère de l'Agriculture, le secteur agricole a généré une valeur de production de 37 milliards de dollars en 2025, représentant près de 15 % du PIB. Par ailleurs, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) recense 1 311 projets agricoles, pour une valeur cumulée avoisinant 4 milliards de dollars depuis 2022, confirmant la montée en puissance du secteur.

L'Algérie a également été classée première en Afrique en matière de résilience de son système alimentaire selon l'indice Resilient Food Systems Index (RFSI) de



l'Economist Impact, occupant la 32^e place mondiale.

DES PROJETS AGRICOLES INTÉGRÉS

Dans ce cadre, plusieurs mégaprojets structurants sont en cours de déploiement. La société "Özmerit Algérie" prévoit la réalisation d'une exploitation agro-pastorale intégrée de 220 km² dans la wilaya de Naâma, combinant cultures céréalières, production d'aliments pour bétail et élevage bovin et ovin.

Ce projet prévoit un cheptel d'environ 19 000 têtes, avec une production annuelle estimée à 3 500 tonnes de viande et 30 mil-

lions de litres de lait, adossée à une stratégie d'autoproduction des intrants pour optimiser les coûts et renforcer la durabilité.

Parallèlement, la phase II du projet "Baladna" mobilise près de 3,5 milliards de dollars d'investissements, avec un objectif de 270 000 têtes de bétail et une production annuelle de 1,7 milliard de litres de lait. Le projet agro-industriel algéro-italien "BF Algérie", déployé sur 36 000 hectares, vise quant à lui la production céréalière à grande échelle.

Ces initiatives traduisent une accélération de la politique de substitution aux

importations, alors que les produits alimentaires de base représentent encore plus d'un quart de la facture globale d'importation sur les cinq dernières années.

IMPACT MACROÉCONOMIQUE

Ces investissements interviennent dans un contexte macroéconomique relativement favorable. La Banque africaine de développement prévoit une croissance du PIB réel de 4,1 % en 2026, puis de 4,2 % en 2027, soutenue par la dynamique des secteurs productifs hors hydrocarbures.

Ces projets permettront une réduction progressive de la facture d'importation alimentaire, un allègement de la pression sur les réserves de change et une amélioration du solde commercial. Ils devraient également générer des emplois directs et indirects, tout en stimulant les chaînes de valeur liées à l'agroalimentaire, à la logistique et à la transformation industrielle.

À terme, ces dynamiques pourraient positionner l'Algérie comme un hub régional de production alimentaire en Afrique du Nord, sous réserve de relever les défis structurels liés à la gestion de l'eau, aux effets du changement climatique et au développement des infrastructures de stockage et de distribution.

Les mégaprojets agricoles en cours traduisent une orientation stratégique claire : renforcer la souveraineté alimentaire, réduire la dépendance aux importations et structurer une base productive nationale plus résiliente. Ils constituent également un levier potentiel de diversification économique et de repositionnement régional de l'Algérie dans le secteur agroalimentaire.

ALGÉRIE – GENERAL ELECTRIC

Une connexion énergétique

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a reçu lundi à Alger une délégation de hauts dirigeants de la compagnie américaine General Electric (GE), conduite par Joseph Anis, directeur exécutif des services énergétiques pour la région Asie du Sud, Moyen-Orient et Afrique chez GE Vernova, selon un communiqué du ministère.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la coopération internatio-

nale et à élargir les partenariats avec les grandes entreprises mondiales du secteur énergétique. Elle vise également à consolider la position de l'Algérie sur les marchés régionaux et internationaux.

Les discussions ont porté sur l'état de la coopération entre GE et le secteur de l'énergie en Algérie, notamment à travers les projets menés avec le groupe Sonelgaz, ainsi que sur les moyens de renforcer et d'élargir ces collaborations.

ACCÉLÉRATION DES ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

En présence de cadres du ministère, Mourad Adjal a réaffirmé la volonté de l'Algérie de hisser le niveau de coopération avec le partenaire américain, appelant à un partenariat stratégique fondé sur le bénéfice mutuel et le respect des engagements contractuels.

Le ministre a insisté sur la

nécessité d'accélérer la mise en œuvre des engagements, notamment en matière d'approvisionnement de la Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG) en équipements et matériels, afin de répondre aux besoins croissants du marché national et des exportations, notamment vers l'Afrique.

Mourad Adjal a également souligné l'ambition de l'Algérie de renforcer sa présence sur les marchés internationaux, notamment

en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique. Il a rappelé que ces objectifs reposent sur le respect strict des engagements et des délais contractuels.

De son côté, Joseph Anis a salué la qualité de la coopération entre GE et Sonelgaz, exprimant la volonté de son groupe de poursuivre le développement des projets communs et de respecter ses engagements afin de consolider le partenariat et ouvrir de nouvelles perspectives de collaboration.

AAPI- MIGA

Une garantie des investissements étrangers

Le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, a reçu le représentant régional de la MIGA (Groupe Banque mondiale), Cheikh Tijane Diagne, pour examiner les perspectives de coopération entre les deux institutions.

La rencontre a permis d'identifier plusieurs axes de collaboration visant à renforcer l'attractivité de l'Algérie et à soutenir la dynamique d'investissement.

L'AAPI a présenté les réformes engagées pour améliorer le climat des affaires, notamment la nouvelle loi sur l'investissement,



le guichet unique, ainsi que les mesures de simplification administrative. Les secteurs

prioritaires ont également été mis en avant, dont l'industrie, l'agriculture, l'éner-

gie, la pharmacie et les TIC.

De son côté, la MIGA a salué ces réformes, estimant qu'elles renforcent l'attractivité du pays pour les investissements directs étrangers. L'institution, spécialisée dans les garanties contre les risques non commerciaux, a réaffirmé son rôle dans la sécurisation des flux d'investissement.

Les deux parties ont convenu de mettre en place un cadre de coopération pour renforcer l'échange d'expertise et promouvoir des investissements productifs et créateurs d'emplois.

ALGÉRIE – CÔTE D'IVOIRE

Des partenariats entre organisations patronales

Le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen a reçu l'ambassadeur de Côte d'Ivoire en Algérie, dans le cadre d'une rencontre consacrée à l'exploration des perspectives de développement de la coopération économique entre les deux pays.

Selon une publication diffusée sur la page officielle de la Confédération sur Facebook, cette rencontre a été l'occasion de transmettre une invitation officielle à l'organisation patronale algérienne pour participer à une manifestation économique dédiée à la présentation du plan national de développement de la Côte d'Ivoire, ainsi qu'à la mise en lumière des opportunités d'investissement et de partenariat offertes aux opérateurs économiques. La même source souligne que cette initiative s'inscrit dans une dynamique de consolidation de la coopération économique africaine et de promotion de partenariats structurants entre les organisations patronales des deux pays.

ABUS DE CONFIANCE ET ESCROQUERIE

Le pourvoi du faux agent du DRS rejeté

La chambre délictuelle et correctionnelle de la Cour suprême a rejeté le pourvoi en cassation introduit par un homme condamné pour abus de confiance et escroquerie après s'être présenté comme un agent du Département du renseignement et de la sécurité (DRS). Pour rappel, l'accusé avait été condamné à trois ans de prison ferme et à une amende de 500 000 dinars par la chambre pénale de la cour d'appel d'Alger. Le parquet général avait requis un alourdissement de la peine, estimant que le prévenu avait abusé de la confiance de sa fiancée et de sa famille en leur faisant croire qu'il exerçait comme agent militaire du DRS, détaché auprès de la direction de l'administration pénitentiaire. Lors de son procès en appel, le mis en cause avait rejeté l'ensemble des accusations portées contre lui. Devant la présidente de la 8e chambre pénale, il avait affirmé ne s'être jamais présenté comme un agent du renseignement, soutenant que la plainte déposée contre lui était motivée par son refus d'épouser la plaignante. Interrogé sur les sommes d'argent qu'il aurait perçues, estimées à plus de 83 millions de centimes, il avait contesté les faits, déclarant n'avoir reçu que 500 000 dinars remis, selon lui, par le père de son ex-fiancée à titre de zakat en 2018. De son côté, la plaignante, cadre au sein du Trésor public, a affirmé avoir prêté à plusieurs reprises d'importantes sommes d'argent à son ancien fiancé, avant de découvrir qu'elle avait été victime d'une escroquerie. Elle a assuré ne pas avoir de difficultés financières et a dénoncé une relation fondée sur la tromperie. La défense a soutenu que son client faisait l'objet d'un « coup monté » et a plaidé la relaxe, estimant que les éléments du dossier ne justifiaient pas une telle condamnation. L'avocat avait également annoncé son intention de saisir la Cour suprême afin d'obtenir la révision de la peine prononcée. Selon le dossier, l'accusé faisait également l'objet d'un mandat d'arrêt émis par le doyen des juges d'instruction du tribunal de Sidi M'hamed. Il devra par ailleurs comparaître prochainement devant la juridiction des flagrants délits dans le cadre d'une autre affaire portant sur des faits similaires. **R. H.**

POUR INCITATION DE MINEURS À LA DÉBAUCHE

Un influenceur en détention provisoire

Le dénommé « A. Oussama », activiste sur les réseaux sociaux et placé en détention provisoire, a comparu hier après-midi devant le tribunal correctionnel de Sidi M'hamed dans le cadre de la procédure de comparution immédiate. Il est poursuivi dans une affaire liée à l'incitation de mineurs à la débauche. La juge d'audience a décidé de reporter son procès au 9 juin prochain, à la demande de son collectif de défense. L'Agent judiciaire du Trésor public s'est également constitué partie civile dans cette affaire. Les poursuites engagées contre le prévenu font suite à une surveillance et à des constatations effectuées par la brigade de lutte contre la cybercriminalité relevant de la Sûreté de la wilaya d'Alger. Les enquêteurs ont relevé la diffusion, sur la plateforme TikTok, de vidéos jugées contraires aux bonnes mœurs mettant en scène l'accusé. Celui-ci a été interpellé, avant l'ouverture d'une enquête approfondie. Le mis en cause fait face à plusieurs chefs d'accusation, notamment l'incitation de mineurs à la corruption morale, la diffusion de contenus à caractère pornographique accessibles au public, l'outrage à un corps constitué, l'incitation à la débauche ainsi que la commercialisation d'actifs virtuels.

ESPIONNAGE AU PROFIT DE LA FRANCE

Le pourvoi d'un ex-militaire bientôt examiné



Les juges de la chambre criminelle de la Cour suprême examineront prochainement les pourvois introduits par la défense ainsi que par le représentant du parquet général dans une affaire liée à des faits présumés d'espionnage au profit d'un pays étranger.

En 2024, le tribunal criminel d'Alger (deuxième instance) avait prononcé des peines de 20 ans de réclusion criminelle à l'encontre de Z. Othmane et K. Zouaoui, tous deux liés à une société française de sécurité, filiale d'Oral

Amarante Internationale Algérie, pour espionnage présumé au profit de la France. La même juridiction avait également condamné O. Sabrina à une année de prison ferme pour non-dénonciation de crime, pour ne pas avoir alerté les autorités sécuritaires sur les agissements de ses supérieurs hiérarchiques.

Les accusés ont été reconnus coupables de plusieurs chefs d'inculpation, notamment la collecte et la transmission d'informations économiques sensibles susceptibles, selon le tribunal, de porter atteinte aux intérêts nationaux. L'exploitation des téléphones et ordinateurs saisis aurait permis de mettre en évidence l'envoi régulier de renseignements détaillés à des interlocuteurs étrangers portant sur la situation sécuritaire, économique et sociale du pays. Le principal

accusé, ancien agent des services de sécurité, aurait reconnu avoir accompagné des ressortissants étrangers lors de leurs déplacements en Algérie et leur avoir transmis des rapports détaillés sur les dispositifs sécuritaires mis en place par l'ANP, la Gendarmerie nationale et la Sûreté nationale. Il aurait également admis l'envoi de messages et de photos relatifs à des zones jugées sensibles ainsi que des informations sur les procédures de sécurité dans les aéroports. Selon les éléments de l'enquête, il aurait aussi transmis des données concernant des conférences et rencontres économiques organisées en Algérie, ainsi que des informations sur certaines entreprises et secteurs d'investissement. D'autres éléments évoquent l'envoi de données relatives aux opérations aéroportuaires,

notamment les mouvements d'avions et les dispositifs de contrôle.

L'enquête préliminaire, menée par la brigade spécialisée dans la lutte contre les crimes économiques et financiers, aurait été déclenchée sur la base d'informations concernant les activités d'une société internationale opérant en Algérie. Elle aurait révélé, selon la même source, la transmission de données relatives à des entreprises nationales dans les domaines industriel, économique et commercial. Le procureur général a requis les peines maximales, estimant que les faits reprochés ont causé un préjudice important aux intérêts économiques du pays et relèvent d'une affaire d'espionnage au profit d'un État étranger. La défense, de son côté, a sollicité l'application des circonstances atténuantes. **R. H.**

FAUX BILLETS EN EUROS La Cour suprême rejette les pourvois

Les magistrats de la chambre criminelle de la Cour suprême ont récemment rejeté les pourvois en cassation introduits par trois accusés condamnés à sept ans de prison ferme par le tribunal criminel d'Alger dans une affaire de falsification de monnaie. Pour rappel, une importante opération menée par les services de la police judiciaire d'Alger-Centre avait permis le démantèlement d'un réseau spécialisé dans la mise en circulation de faux billets en euros, estimés à environ 2 millions d'euros. Le groupe opérait en plein cœur de la capitale et ciblait notamment les transactions informelles de change à



proximité du square Port-Saïd. L'enquête a mis en cause cinq individus, dont certains avaient bénéficié d'un acquittement lors du jugement de première instance. Les prévenus ont contesté les faits tout au long de la procédure, affirmant avoir été contraints de signer des procès-verbaux sans en connaître le contenu. Ils ont maintenu cette version lors de leur comparution devant la juridiction criminelle. Le parquet général, pour sa part, avait requis la réclusion à perpétuité contre l'ensemble des accusés, estimant qu'ils s'étaient

entendus pour introduire et faire circuler de fortes sommes en devises falsifiées, en connaissance de leur caractère frauduleux. La défense a plaidé l'innocence de ses clients, soutenant qu'ils avaient été impliqués à tort dans une affaire de laquelle ils étaient étrangers, et affirmant que les principaux auteurs présumés n'avaient pas été poursuivis de manière suffisante durant l'instruction. Les inculpés étaient poursuivis pour association de malfaiteurs, falsification de billets de banque et mise en circulation de fonds falsifiés en dinars et en dollars, pour un montant global estimé à plusieurs milliards. L'affaire remonte à juin 2019, lorsqu'un citoyen avait déposé plainte après avoir découvert qu'un billet de 500 euros qu'il venait d'acquérir était faux, déclenchant ainsi l'enquête des services de sécurité. Il est à noter que la Cour suprême a également accepté le pourvoi du procureur général près la cour d'Alger concernant certains acquittements, tout en rejetant les recours des condamnés. **R. H.**

UN RÉSEAU DE PASSEURS DE MIGRANTS DÉMANTELÉ

Neuf personnes interpellées

Lors d'une opération menée par la police espagnole appuyée par Europol, un réseau de trafic de migrants entre l'Algérie et l'Espagne a été démantelé. Neuf personnes ont été interpellées.

C'est un réseau criminel de trafic de migrants bien équipé et structuré qui a été démantelé, selon un communiqué publié par Europol le 29 mai. Dans ce document, l'agence policière européenne se félicite d'avoir soutenu une opération menée par l'Espagne et qui a permis d'arrêter neuf personnes. Selon Europol, l'opération «visait les passeurs chargés d'organiser les traversées de la Méditerranée, ainsi que ceux qui gèrent la logistique complexe de ces trafics». Depuis plusieurs mois, une enquête était ouverte visant ce réseau qui opérait dans la province d'Almeria, dans le sud de l'Espagne. L'organisation, composée de ressortissants espagnols, algériens et marocains, «était structurée de manière hiérarchique». Le réseau «était divisé en deux branches spécialisées», ajoute Europol. L'une était chargée d'organiser le voyage à travers la Méditerranée depuis l'Algérie vers l'Espagne. L'autre s'occupait ensuite du voyage vers la France et d'autres pays de l'Union européenne (UE). «Le réseau était bien équipé pour mener à bien ses opérations et assister d'autres groupes criminels, disposant d'une logistique essentielle comme des vedettes rapides, du carburant et des capitaines expérimentés», commente Europol. Lors d'une série de



perquisitions à Almeria, Roquetas de Mar, Vïcar et Adra, plus de 40.000 euros, trois moteurs puissants, deux grands bateaux, des faux documents et des véhicules ont été saisis. Les policiers ont également trouvé de la drogue et des armes blanches. Selon la police espagnole, l'organisation «avait amassé, grâce à ses activités criminelles, un

patrimoine de plus de 500.000 euros en un peu plus d'un an». Ce n'est pas la première fois qu'une telle opération a lieu dans cette région.

CENTRE EUROPÉEN DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE MIGRANTS
En août dernier, un important réseau de

passeurs, opérant lui aussi entre l'Algérie et l'Espagne, avait déjà été démantelé. Des perquisitions dans huit lieux différents (six maisons et deux locaux industriels) avaient conduit à la saisie de 15 bateaux rapides équipés de moteurs puissants, de matériel maritime et électronique, de moules de coques de bateaux, une centaine de bidons d'essence ainsi que de deux armes à feu. Plus de 68.000 euros en espèces avaient également été trouvés sur les lieux. Europol participe depuis longtemps à la lutte contre le trafic de migrants. Et pour aller plus loin, l'agence européenne a même lancé un centre européen de lutte contre le trafic de migrants.

Annunciée en mars dernier, cette unité de l'agence policière européenne mettra l'accent sur des enquêtes basées sur les données et renseignements open source (OSINT) et mènera également des enquêtes financières, suivant la trace des bénéfices illicites générés par les passeurs. «Avec l'ECAMS, Europol renforce son rôle au centre de la réponse de l'Europe, en réunissant le renseignement, la coordination opérationnelle et l'analyse avancée pour aider les États membres à démanteler les réseaux criminels à grande échelle», s'était félicité l'organisation internationale dans un communiqué.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANCE

Création de centres spécialisés

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a coprésidé, lundi à Riadh El-Feth, avec le ministre des Sports, Walid Sadi, la célébration de la journée internationale de l'enfance. Dans son allocution à l'occasion, Mme Mouloudji a souligné que «l'Algérie, poursuit ses efforts visant à renforcer les dispositifs et mécanismes de protection et de promotion de l'enfance et à garantir les conditions adéquates à son développement, en veillant à accompagner son talent».

Elle a indiqué, dans ce contex-

te, que la prise en charge de l'enfance en Algérie «est en net progrès à tous les niveaux», grâce aux acquis réalisés et au renforcement des dispositifs destinés à cette frange dans tous les domaines, notamment en matière de «soins et d'enseignement de qualité, voire de distraction». Mme Mouloudji a également passé en revue les efforts constants déployés par le secteur de la solidarité nationale dans le domaine de la modernisation et de la numérisation des œuvres sociales, à travers le lancement de plateformes et de services électroniques visant à accompagner

les familles et les enfants pour assurer le rapprochement du service public et l'amélioration de la qualité de la prise en charge sociale. Dans le cadre de l'attention particulière accordée par le président de la République aux enfants atteints du trouble du spectre de l'autisme (TSA), la ministre a indiqué que l'année 2026 a été marquée par la réalisation «d'acquis qualitatifs très importants», notamment la création, pour la première fois, de centres spécialisés et le renforcement des mécanismes de prise en charge de cette catégorie, à travers l'élaboration de «pro-

grammes adaptés répondant aux normes internationales en matière de diagnostic, de rééducation et de traitement». La manifestation, organisée en coordination avec les ministères de la Solidarité nationale et des Sports, a vu la participation de plus de 1000 enfants venus de différentes wilayas du pays, dans plusieurs activités culturelles, pédagogiques et sportives, outre des ateliers de dessin, de jeux et de loisirs. A cette occasion, des espaces dédiés aux différents secteurs et organismes concernés ont également été aménagés afin de présenter les services, les pro-

grammes et les mesures mis en œuvre dans le domaine de la promotion et de la protection de l'enfance.

En marge de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de représentants de plusieurs départements ministériels, d'instances nationales, des corps de sécurité et d'acteurs de la société civile, des enfants ayant réalisé des performances remarquables dans différents domaines ont été honorés, outre l'organisation d'un salon consacré aux créations des enfants dans les domaines des nouvelles technologies et de la robotique.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

6 morts et 261 blessés en 24 heures

Six (6) personnes sont décédées et 261 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique, ce lundi, un bilan de la Protection civile. Par ailleurs, les secours de la Protection civile de la wilaya d'Alger ont procédé au repêchage du corps sans vie d'un homme de 26 ans, noyé en mer, au lieu-dit El Chatî el Gharbi à Sidi Fredj, commune de Staouéli, daïra de Zéralda. Le corps sans vie d'un enfant de 14 ans a également été repêché par les plongeurs de la Protection civile de la wilaya d'El-Tarf, au lieu-dit Fertassa, commune d'El-Chatt, daïra de Ben M'hidi, déplore la même source. En outre, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 2 incendies, à Ain Defla ayant causé des gênes respiratoires à 7 personnes et à El Oued.

INTOXICATIONS ALIMENTAIRES

Lancement d'une campagne de sensibilisation

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a annoncé, lundi dans un communiqué, le lancement d'une campagne nationale de sensibilisation visant à réduire les intoxications alimentaires, à compter de mardi, sous le slogan «Faites d'une alimentation saine un mode de vie durable». Organisée par le ministère, en coordination avec les différents secteurs et organismes concernés, cette campagne, qui s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour renforcer la prévention sanitaire et la protection du consommateur, vise à intensifier les actions de sensibilisation aux risques des intoxications alimentaires, notamment durant la saison estivale marquée par une hausse de températures et la



consommation de certains produits périssables, précise le communiqué.

Le programme de cette campagne prévoit l'organisation de plusieurs sorties sur le terrain, de journées de sensibilisation ainsi que la distribution de

dépliants d'orientation au profit des consommateurs et des commerçants, a ajouté la même source, précisant que des conseils et des orientations relatifs aux conditions de conservation des produits alimentaires, au respect des règles d'hygiène,

de la chaîne du froid et de la sécurité des produits proposés à la consommation seront également dispensés. A ce propos, le ministère a appelé l'ensemble des opérateurs économiques et des commerçants à se conformer strictement aux conditions d'hygiène sanitaire et à respecter la chaîne du froid. Il a également exhorté les citoyens à adopter un comportement de consommation sain et à signaler tout dépassement portant atteinte à la santé du consommateur via l'application électronique Morafik Com, réaffirmant la continuité du travail de terrain des services de contrôle à travers l'ensemble du territoire national afin de garantir la conformité des produits alimentaires et de préserver la santé des citoyens.

USA-IRAN

Désescalade incertaine

À Téhéran, les responsables iraniens affichent une prudence extrême face aux propositions américaines.

Le fragile processus de désescalade engagé entre les États-Unis et l'Iran traverse une nouvelle zone de turbulences. Alors que les deux pays poursuivent des négociations indirectes en vue de mettre un terme à un conflit qui dure depuis trois mois, les récents échanges de frappes militaires ont rappelé à quel point la perspective d'une paix durable demeure incertaine.

D'un côté, le président américain Donald Trump continue d'afficher son optimisme.

Selon lui, un accord pourrait être conclu dès la semaine prochaine afin de prolonger le cessez-le-feu et permettre la réouverture complète du détroit d'Ormuz, passage stratégique par lequel transite une part essentielle du commerce énergétique mondial.

Le locataire de la Maison-Blanche affirme que Téhéran souhaite parvenir à un compromis et estime qu'un accord serait bénéfique aussi bien pour les États-Unis que pour leurs alliés.

Sur le terrain cependant, les événements récents racontent une autre réalité. Les forces américaines ont mené plusieurs frappes présentées comme défensives contre des installations iraniennes, tandis que les Gardiens de la révolution ont revendiqué des opérations de représailles contre une base utilisée par l'armée américaine. Le Commandement central américain a également annoncé avoir intercepté des missiles balistiques iraniens visant des positions américaines dans la région.

Cette succession d'incidents met en lumière la fragilité du cessez-le-feu en vigueur.

Chaque action militaire nourrit la méfiance réciproque et complique davan-



ge les efforts diplomatiques engagés depuis plusieurs semaines sous médiation régionale.

TÉHÉRAN EXIGE DES GARANTIES CONCRÈTES

À Téhéran, les responsables iraniens affichent une prudence extrême face aux propositions américaines. Une source proche de l'équipe de négociation a confirmé que l'Iran n'avait toujours pas répondu au projet d'accord final transmis par Washington. Les discussions se poursuivent au sein des instances dirigeantes iraniennes, où les autorités examinent minutieusement les garanties susceptibles d'être obtenues.

Cette prudence s'explique notamment par le manque de confiance qui continue de caractériser les relations entre les deux pays. Les responsables iraniens rappellent régulièrement les précédents accords qu'ils estiment avoir été remis en cause ou insuffisamment respectés par les administrations américaines successives. Dans ce contexte, Téhéran affirme rechercher des avantages concrets et des engagements vérifiables avant de s'engager sur la voie d'un règlement définitif.

UNE RHÉTORIQUE DE FERMÉTÉ

Les déclarations des responsables militaires iraniens illustrent également cette

fermeté. Mohammad Jafar Assadi, haut responsable des forces armées iraniennes, a estimé qu'un retour à la guerre restait inévitable tant que Washington exigerait ce qu'il qualifie de «capitulation» de l'Iran. Des propos qui traduisent la volonté de Téhéran de négocier sans apparaître en position de faiblesse face à son adversaire.

Au-delà de la question nucléaire, plusieurs dossiers continuent de compliquer les discussions. Les sanctions économiques, le dégel des avoirs iraniens, les garanties de sécurité ainsi que les modalités de navigation dans le détroit d'Ormuz demeurent au cœur des divergences. À cela s'ajoute la situation régionale, notamment au Liban, où les développements militaires sont suivis de près par les autorités iraniennes.

Les conséquences économiques de cette instabilité se font déjà sentir. Les tensions dans le Golfe ont entraîné une hausse des cours du pétrole, tandis que le trafic maritime dans le détroit d'Ormuz reste soumis à des mesures de sécurité exceptionnelles. Les États-Unis continuent de coordonner le passage de navires commerciaux, signe que les acteurs économiques redoutent toujours une détérioration soudaine de la situation.

Dans ce contexte, les prochains jours pourraient s'avérer déterminants. Entre les déclarations optimistes de Donald Trump et les avertissements lancés par les responsables iraniens, la diplomatie tente de préserver un espace de dialogue. Mais tant que subsisteront les divergences de fond et la profonde méfiance qui oppose Washington et Téhéran depuis plusieurs décennies, chaque avancée restera susceptible d'être remise en cause par un nouvel épisode de tension militaire.

R.I/agences

LIBAN-ENTITÉ SIONISTE

Les affrontements persistent

Malgré l'annonce par le président américain Donald Trump d'un accord de cessez-le-feu entre l'entité sioniste et le Hezbollah, la situation sur le terrain a connu une nouvelle escalade lundi soir, marquée par des attaques réciproques dans le sud du Liban et le nord de l'entité sioniste. Le Hezbollah a annoncé avoir mené plusieurs opérations contre des forces sionistes déployées dans le sud du Liban. Dans un communiqué relayé par l'Agence France-Presse, le mouvement a indiqué que ses combattants avaient repoussé une avancée sioniste en direction de

la localité de Hadata à l'aide d'explosifs. Le mouvement a ensuite affirmé avoir ciblé deux chars de type Merkava dans la même zone, peu avant minuit, précisant avoir obtenu des «impacts directs». Dans un autre communiqué, il a revendiqué une attaque similaire contre un char sioniste dans le village de Bayyada à 23h10 (20h10 GMT), à l'aide d'un missile guidé.

Parallèlement, l'Agence nationale d'information libanaise (ANI) a rapporté des frappes aériennes sionistes ayant visé plusieurs localités du sud du Liban, notamment Marwaniyé,

Siddiqine, Yater et Mansouri.

L'agence officielle a également signalé qu'une «très violente explosion» avait secoué la localité de Debbine, sans fournir davantage de précisions sur la nature de l'impact ou ses conséquences. Dans la nuit de lundi à hier, l'armée sioniste a annoncé que ses systèmes de défense aérienne avaient intercepté deux projectiles tirés depuis le Liban et ayant franchi la frontière en direction du nord de l'entité sioniste.

Selon un communiqué publié sur Telegram, des sirènes d'alerte ont été déclenchées à 01h35 (22h35 GMT) dans plusieurs

zones frontalières, avant que l'armée de l'air sioniste n'intercepte les projectiles.

Les forces sionistes ont également indiqué avoir détecté une «cible aérienne suspecte» tombée sur le territoire sioniste près de la frontière libanaise, sans faire de victimes ni de dégâts majeurs selon les premiers éléments.

Ces développements interviennent quelques heures après l'annonce par Donald Trump d'un accord de cessez-le-feu entre l'entité sioniste et le Hezbollah. Le président américain avait également affirmé que le Premier ministre sioniste Benjamin Net-

nyahu avait renoncé à une frappe prévue sur Beyrouth.

Cependant, les événements sur le terrain semblent indiquer une poursuite des hostilités, illustrant la fragilité des annonces politiques face à la réalité militaire.

Alors que les combats se poursuivent, la situation dans le sud du Liban demeure extrêmement tendue. Les échanges de tirs et les frappes aériennes témoignent d'une escalade persistante, malgré les efforts diplomatiques visant à instaurer un cessez-le-feu durable entre les deux parties.

DARFOUR-SUD

Plusieurs morts dans des affrontements tribaux

Seize personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées dans des affrontements armés entre deux tribus dans l'État du Darfour-Sud, au Soudan, selon des sources locales citées par l'Agence France-Presse (AFP). Des villages et des habitations ont également été incendiés lors des violences.

Les combats ont éclaté entre les tribus des Salamat et des Beni Halba à la fin du mois de mai dans la localité de Kubum, située au sud-ouest de Nyala, capitale du

Darfour-Sud contrôlée par les Forces de soutien rapide (FSR).

Selon Adel Ibrahim, un chef de l'administration traditionnelle à Kubum, les hostilités ont débuté après l'incendie de pâturages par l'un des groupes, déclenchant une escalade qui a conduit à la mort d'un premier berger avant que les affrontements ne s'étendent.

Les deux tribus impliquées sont arabes et soutiennent les Forces de soutien rapide, leurs membres combattant au sein de cette

formation paramilitaire. La région du Darfour, marquée par une forte organisation tribale, est régulièrement le théâtre de violences intercommunautaires liées aux ressources et aux rivalités locales.

Ces nouveaux affrontements illustrent la persistance des tensions tribales dans une région déjà fragilisée par des décennies de conflits, ayant causé des milliers de morts et d'importants déplacements de populations civiles.

Les violences interviennent dans un

contexte de fragilité sécuritaire accrue dans le Darfour, où les rivalités locales s'ajoutent aux tensions militaires et politiques plus larges liées au conflit soudanais en cours.

Ces épisodes de violence soulèvent également des interrogations sur la cohésion interne des groupes armés opérant dans la région, alors que les Forces de soutien rapide font face à des dissidences de certains commandants de terrain ayant rejoint les rangs de l'armée soudanaise.

MONDIAL 2026

L'heure des derniers réglages

Entre derniers ajustements tactiques, validation des choix des sélectionneurs et montée en puissance physique, chaque rencontre revêt une importance capitale avant l'entrée dans le grand bain.

À l'approche du Mondial, prévu du 11 juin au 19 juillet aux États-Unis, au Mexique et au Canada, les nations qualifiées profitent de cette ultime fenêtre internationale pour faire le plein de confiance.

Entre stages de préparation, réglages tactiques, tests physiques et gestion des listes définitives, les matchs amicaux programmés occupent une place stratégique. Pour les sélectionneurs, l'heure n'est plus aux expérimentations mais à la validation des derniers choix avant le grand départ.

Les dix représentants africains abordent cette phase avec des approches différentes. Le Maroc a opté pour un programme en trois temps, avec un match à huis clos, une rencontre à domicile face à Madagascar, puis un dernier test contre la Norvège le 7 juin à New York.

L'Algérie affrontera deux adversaires aux profils distincts : les Pays-Bas aujourd'hui, puis la Bolivie le 10 juin à Kansas City. Deux oppositions qui doivent permettre à Vladimir Petkovic de peaufiner les automatismes de son équipe avant son entrée en lice.

Le Sénégal, de son côté, défilera l'Arabie saoudite le 9 juin à San Antonio. La Tunisie clôturera sa préparation le 6 juin à Bruxelles face à la Belgique, tandis que l'Égypte terminera son stage par un prestigieux duel contre le Brésil, le même jour à Cleveland.

ELEVER LE NIVEAU D'EXIGENCE

D'autres sélections africaines ont également privilégié des confrontations de haut niveau. La RD Congo a ainsi choisi un stage européen ponctué par deux rencontres face au Danemark et au Chili. Les Léopards affronteront les Danois le 3 juin à Liège



avant de croiser le fer avec le Chili le 9 juin à Marbella.

La Côte d'Ivoire disputera quant à elle l'un des matchs les plus attendus de cette phase préparatoire. Les Éléphants seront opposés à la France le 4 juin à Nantes dans une affiche qui servira de véritable test grandeur nature avant le début de la compétition.

LA NORVÈGE ET LA TURQUIE AFFICHENT LEURS AMBITIONS

Parmi les autres sélections engagées dans leur préparation, la Norvège et la Turquie ont marqué les esprits lundi en remportant largement leurs matchs amicaux.

Privée d'Erling Haaland et de Martin Ødegaard, laissés au repos, la Norvège s'est imposée 3-1 face à la Suède grâce à un but d'Antonio Nusa et un doublé de Jørgen Strand Larsen. Alexander Isak a réduit l'écart en seconde période pour les Suédois.

Avant le Mondial, les Norvégiens disputeront un dernier match face au Maroc le 7 juin, tandis que la Suède affrontera la Grèce le 4 juin.

La Turquie a également envoyé un

signal fort en dominant largement la Macédoine du Nord (4-0). Orkun Kökçü, Can Uzun, Deniz Güllü et Barış Alper Yılmaz se sont illustrés au tableau d'affichage. Les Turcs conclurent leur préparation le 7 juin contre le Venezuela.

Placée dans le groupe F, la Suède débutera sa campagne mondiale le 14 juin face à la Tunisie. La Norvège entamera la sienne le 16 juin contre l'Irak dans le groupe I, tandis que la Turquie affrontera l'Australie le 13 juin dans le groupe D.

L'AUTRICHE S'IMPOSE DANS LA DOULEUR FACE À LA TUNISIE

Contrairement aux démonstrations norvégienne et turque, l'Autriche a dû batailler pour venir à bout de la Tunisie (1-0) lors d'un match amical disputé avant-hier.

Les hommes de Ralf Rangnick, qui évolueront dans le groupe J avec l'Argentine, l'Algérie et la Jordanie, ont connu une rencontre compliquée après l'expulsion de Konrad Laimer à la 37e minute pour une main volontaire.

Dans la foulée, Anis Ben Slimane a trouvé le poteau sur coup franc pour les Aigles

de Carthage. Malgré leur infériorité numérique, les Autrichiens ont réussi à faire la différence grâce à Marcel Sabitzer, auteur du seul but de la rencontre peu après l'heure de jeu sur un service précis de Stefan Posch.

La Tunisie a également enregistré une mauvaise nouvelle avec la sortie sur blessure d'Hannibal Mejri, touché après une intervention musclée de Kevin Danso.

L'Autriche disputera un dernier match de préparation face au Guatemala le 11 juin avant d'entrer dans le vif du sujet contre la Jordanie, tandis que la Tunisie poursuivra ses derniers réglages avant son entrée en lice dans le groupe F.

●PSG :

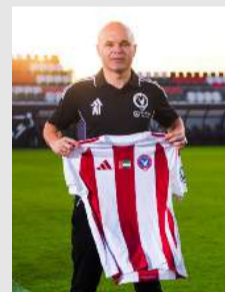
LA PROLONGATION DE LUIS ENRIQUE SE PRÉCISE

Selon les informations du journaliste Fabrizio Romano, le PSG et Luis Enrique envisagent de prolonger leur collaboration. Tout juste auréolé d'un deuxième sacre consécutif en Ligue des champions avec le club parisien, l'entraîneur espagnol bénéficie de la pleine confiance de ses dirigeants. Parallèlement aux discussions contractuelles, Luis Enrique participe déjà aux réflexions concernant le mercato estival et la construction de l'effectif pour la saison prochaine. Un signe de la volonté du PSG de s'inscrire dans la continuité après ses succès européens.

●ENGAGÉ PAR LE CLUB DE GULF UNITED

ANDRÉS INIESTA LANCE SA CARRIÈRE D'ENTRAÎNEUR

L'ancien milieu de terrain espagnol Andrés Iniesta a trouvé son premier poste sur un banc de touche. Retraité depuis 2024 après une dernière expérience à l'Emirates Club, il a été nommé entraîneur du Gulf United FC, pensionnaire de la deuxième division des Émirats arabes unis. À 42 ans, le champion du monde 2010 débute ainsi sa reconversion dans un projet axé sur la formation et le développement des jeunes joueurs. Titulaire de la licence A d'entraîneur, il poursuit parallèlement l'obtention de sa licence Pro. Installé à Dubaï depuis la fin de sa carrière de joueur, Iniesta a expliqué avoir choisi Gulf United pour acquérir une expérience de terrain et travailler au quotidien avec de jeunes talents. Le technicien espagnol prendra les rênes d'une équipe qui a terminé à la 10e place du championnat la saison dernière et qui compte notamment dans ses rangs les expérimentés Robin Quaison, Julien Jeanvier et Leroy Fer.



●AL-ITTIHAD SAOUDI SERGIO CONCEIÇÃO REMERCIÉ



Court, mais intense. Moins d'un an après son arrivée sur le banc d'Al-Ittihad, Sergio Conceição est déjà invité à faire ses valises. Passé notamment pas le FC Nantes, le FC Porto et l'AC Milan, le technicien portugais dont le contrat prenait fin avant-hier, soit le 1er juin n'a pas été prolongé par le club saoudien. Championne en titre de la Saudi Pro League, l'équipe de Djeddah a dû se contenter d'une décevante cinquième place. Aux commandes depuis octobre 2025, quelques semaines après

le licenciement de Laurent Blanc, Conceição a bouclé la saison à plus de 30 points du champion Al-Nassr.

Rapidement, les choses se sont compliquées pour le Portugais. Lors du mercato hivernal, N'Golo Kanté a rejoint Fenerbahçe, et Karim Benzema, en conflit avec Al-Ittihad, s'est engagé avec Al-Hilal. Deux pertes majeures pour l'entraîneur, qui n'est jamais parvenu à redresser la barre et a été sorti dès les quarts de finale de la Ligue des champions asiatique, en s'inclinant face au futur finaliste Machida (0-1).

●ARSENAL

VENTES RECORD DES MAILLOTS «GABRIEL»



Samedi soir, Gabriel a envoyé son tir au but dans les tribunes de la Puskas Arena, offrant une deuxième étoile au PSG. Les supporters d'Arsenal ne semblent cependant pas en vouloir à leur défenseur brésilien, si précieux tout au long d'une saison qui reste malgré tout historique pour le club de Londres. Comme l'a révélé The Athletic, les ventes de maillots floqués au nom de leur numéro 6 ont explosé de 350 % lors des dernières 48 heures. Une belle façon de la part des fans des Gunners de soutenir leur défenseur central, grand artisan du titre en Premier League et qui se disait « dévasté » sur les réseaux sociaux après son échec lors de la séance de tirs au but. En faisant exploser les ventes de maillots, celui au nom de Gabriel s'est vendu deux fois plus que n'importe quelle autre tunique ces deux derniers jours.

●TENNIS

SERENA WILLIAMS RELANCE SA CARRIÈRE À 44 ANS

Quatre ans après avoir quitté les courts, Serena Williams a officialisé son retour à la compétition. L'Américaine, détentrice de 23 titres du Grand Chelem en simple, a annoncé la nouvelle sur le réseau social X à travers une vidéo mettant en scène sa reprise. Agée de 44 ans, l'ancienne numéro un mondiale

effectuera son retour lors du tournoi du Queen's, à Londres, où elle disputera l'épreuve du double aux côtés de la jeune Canadienne Victoria Mboko, grâce à une invitation des organisateurs. Autorisée à reprendre la compétition depuis février après avoir réintégré le programme antidopage, Serena Williams n'a toutefois pas précisé si elle comptait également rejouer en simple. Son retour sur gazon alimente néanmoins les spéculations autour d'une possible participation à Wimbledon et d'une quête d'un 24e titre du Grand Chelem, qui lui permettrait d'égaliser le record de Margaret Court.

PAYS-BAS – ALGÉRIE (18H45) À ROTTERDAM

Test grandeur nature pour les Verts

Une répétition générale cruciale pour les hommes de Vladimir Petković face à l'un des cadors européens.

L'heure de vérité approche pour les Verts. À quelques jours du coup d'envoi de la Coupe du monde 2026, l'Algérie disputera ce soir un prestigieux match amical face aux Pays-Bas à Rotterdam. Une rencontre qui servira de véritable répétition générale pour les hommes de Vladimir Petković avant leur entrée dans la compétition mondiale.

Face à eux, les Algériens retrouveront une sélection néerlandaise considérée comme l'une des plus solides d'Europe. Invaincus durant leur campagne qualificative et dotés d'un effectif riche en talents évoluant dans les plus grands championnats européens, les Oranje représentent un adversaire idéal pour mesurer le niveau réel des Verts à quelques jours du rendez-vous planétaire.

Pour Vladimir Petković, cette confrontation revêt une importance particulière. Au-delà du résultat, le sélectionneur national cherchera à peaufiner ses derniers réglages tactiques, tester certaines associations et permettre à ses cadres de retrouver du rythme. La récente annonce de la liste des 26 joueurs retenus pour le Mondial a suscité de nombreux débats, et cette rencontre pourrait apporter quelques réponses concernant les choix du technicien bosnien.

Les regards seront notamment tournés vers les leaders de la sélection algérienne, appelés à hausser leur niveau de jeu face à



une opposition de très grande qualité. L'objectif sera également de renforcer les automatismes et de gagner en confiance avant le début de la Coupe du monde.

De leur côté, les Pays-Bas abordent également cette rencontre avec sérieux. Les Néerlandais considèrent ce match comme une étape importante de leur préparation et ne devraient pas ménager leurs efforts, malgré son caractère amical.

Prévu au stade De Kuip de Rotterdam, le coup d'envoi sera donné ce mercredi soir dans une enceinte qui devrait accueillir de

nombreux supporters algériens venus soutenir les Verts. L'ambiance promet d'être à la hauteur de l'événement pour ce qui constitue l'une des affiches amicales les plus attractives de cette préparation au Mondial 2026.

Si aucun trophée n'est en jeu, l'enjeu sportif reste considérable. Une bonne prestation face à une nation du calibre des Pays-Bas permettrait à l'Algérie d'aborder la Coupe du monde avec davantage de certitudes et d'ambitions. À l'inverse, les lacunes observées pourraient servir de précieux enseignements avant le grand rendez-vous américain.

Ce soir, les Verts auront donc l'occasion d'envoyer un message fort à leurs futurs adversaires : l'Algérie est prête à relever le défi mondial.

Rafik G.

Walid Sadi mise sur le dialogue sportif avec les États-Unis

Le ministre des Sports et président de la FAF, Walid Saadi, a reçu le chargé d'affaires de l'ambassade des États-Unis en Algérie, Marc Shapiro, à l'approche de la Coupe du monde 2026. Les discussions ont porté sur le renforcement de la coopération sportive entre l'Algérie et les États-Unis, ainsi que sur le rôle du sport dans le rapprochement entre les peuples. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des préparatifs du Mondial 2026, organisé aux États-Unis, au Canada et au Mexique du 11 juin au 19 juillet. L'ambassade américaine a exprimé son souhait de voir les athlètes algériens briller lors des prochaines échéances internationales.

COUPE DU MONDE U17

L'Algérie fixée sur son calendrier

La Fédération internationale de football (FIFA) a publié avant-hier le programme de la phase de groupes de la Coupe du monde U17 Qatar 2026 (19 novembre – 13 décembre), notamment celui du groupe J, où figure l'Algérie aux côtés des États-Unis, du Chili et du Monténégro. Le tournoi se déroulera dans le complexe ultramoderne de l'Aspire Zone. La phase de groupes et les seizièmes de finale seront rythmés par huit matchs par jour. Les rencontres débuteront du samedi au mercredi à partir de 13h30 (heure algérienne), avec le dernier coup d'envoi fixé à 16h30. La finale aura lieu le 13 décembre au Stade international Khalifa, à 17h00.

Programme du groupe J (heures algériennes)

1re journée — Samedi 21 novembre
Chili – Algérie (14h30)
États-Unis – Monténégro (15h30)
2e journée — Mardi 24 novembre
Algérie – Monténégro (14h30)
États-Unis – Chili (15h30)
3e journée — Vendredi 27 novembre
Algérie – États-Unis (16h00)
Monténégro – Chili (16h00).

E.N. U20

Cap sur la Tunisie

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20), Razik Nedder, a fait appel à 29 joueurs en vue de la double confrontation amicale face à la Tunisie, prévue les 5 et 8 juin à Sousse, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) dans un communiqué.

Ces deux rencontres se dérouleront en marge du stage prévu en Tunisie du 1er au 9 juin 2026, dans le cadre de la poursuite de la préparation en prévision des prochaines échéances officielles. La sélection algérienne prépare le tournoi de l'UNAF, qui se tiendra en Égypte du 21 septembre au 6 octobre 2026. Cette compétition sera qualificative pour la Coupe d'Afrique des nations U20 (CAN 2027), dont la phase finale aura lieu au Ghana. Pour rappel,



l'équipe nationale avait effectué, du 1er au 3 mai, un stage au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, consacré exclusivement aux joueurs évoluant dans le championnat local.

Il avait été précédé par un regroupement au Caire, du 22 au 31 mars, ponctué par deux matchs amicaux face à l'Égypte, soldés par deux scores de parité (0-0 et 2-2).

Liste des 29 joueurs convoqués

Gardiens : Mohammed El-Koubi (Paradou AC), Seif-Eddine Khier (MC El-Bayadh), Adel Hammouda (Le Havre AC, France), Mohamed Zerrouki (CS Constantine)

Défenseurs : Yanis Sofikitis (OGC Nice, France), Kefren Ali (OGC Nice, France), Oussama Benkou (AS Saint-Étienne, France), Nassim Douce (SC Bastia, France), Adam Marchal (FC Metz, France), Daniel Ilies Mehdid (MC Alger), Safouane Ouhala (USM Sidi Bel-Abbès), Haithem El-Kouacheur (CR Belouizdad)

Milieux de terrain : Yanis Sellami (Olympique de Marseille, France), Seif-Eddine Sarya (O Akbou), Youcef Izem (JS Kabylie), Houssein Abdelaziz (Paradou AC), Ahmed Jamel Bouchoukh (EA Guingamp, France), Oscar Malek Aissat (Amiens SC, France), Rayan Lounas (Valenciennes FC, France), Sid Ali Bouraba (FC Dordrecht, Pays-Bas)

Attaquants : Yassine Aiche (OGC Nice, France), Seif El-Islam Aoumeur (Paradou AC), Mohamed Seddik (RC Lens, France), Abderrahmane Achouri (USM Alger), Houssein Tarzout (Paradou AC), Mohamed Amdjed Niou (Zaouia Touggourt), Younes Hansal (FC Bâle, Suisse), Zaid Betteka (Birmingham City, Angleterre), Tifra Darri (Stade Brestois, France)

FINALE DE BASKET-BALL CSM STAOUÉLI – WA BOUFARIK

Billetterie ouverte

La Fédération algérienne de basket-ball a annoncé, lundi, l'ouverture de la vente des billets pour la finale des play-offs du championnat de Division Excellence (messieurs), qui opposera le CSM Staouéli au WA Boufarik les 4 et 5 juin, avec un éventuel match d'appui le 6 juin, à la salle omnisports du complexe olympique Mohamed Boudiaf à Alger.

Dans un communiqué, la Fédération a précisé que les billets destinés aux supporters des deux clubs finalistes seront mis en vente à partir de mardi 2 juin à 10h00, via les plateformes électroniques officielles du CSM Staouéli et du WA Boufarik. L'instance fédérale a également indiqué que les supporters devront présenter un billet nominatif ainsi qu'une pièce d'identité valide à l'en-

trée de la salle.

Les billets seront dotés d'un code-barres permettant de vérifier leur authenticité. La première rencontre de la finale aura lieu le jeudi 4 juin à 18h00, suivie de la deuxième le vendredi 5 juin à la même heure, dans la même salle. Un troisième match décisif, en cas d'égalité, se jouera le samedi 6 juin.

La Fédération algérienne de basket-ball a précisé que la vente des billets pour cette éventuelle troisième rencontre ne débutera qu'après la fin de la deuxième rencontre prévue le 5 juin. Elle a par ailleurs appelé les supporters des deux équipes au respect des consignes d'organisation et à contribuer à la réussite de cet événement sportif dans un esprit de fair-play et de responsa-

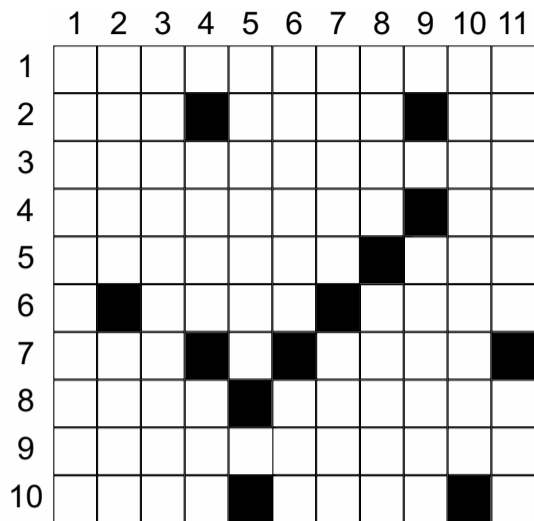
bilité.

Cette finale opposera les deux meilleures équipes de la saison 2025-2026. Le tenant du titre, le CSM Staouéli, s'est qualifié en éliminant l'USM Alger (2-0), tandis que le WA Boufarik a décroché son billet pour la finale en dominant le NB Tlemcen sur le même score.

Programme de la finale :

Jeudi 4 juin 2026 : CSM Staouéli – WA Boufarik (18h00)
Vendredi 5 juin 2026 : CSM Staouéli – WA Boufarik (18h00)
Samedi 6 juin 2026 : match d'appui éventuel (18h00)
Toutes les rencontres se dérouleront à la salle omnisports du complexe olympique Mohamed Boudiaf à Alger.

Mots Croisés



Horizontalement

1- On ne lui pardonne pas la faute des autres. 2- Due à Pindare - Orifice - Personnel. 3- Se rapporte à une classe de vertébrés aériens. 4- Restent après coup - Pour ici. 5- Sont sorties après le spectacle - Juge d'Israël. 6- Chef de tribu - 40 ares et demi en Angleterre. 7- D'un auxiliaire - Incursion rapide chez l'adversaire. 8- Au-dessus de nos têtes - Étroite. 9- Ils préféraient la langue d'oc. 10- Eut de fréquentes interruptions - Le roturier le payait à son seigneur.

Verticalement

1- Arme de l'étranger. 2- On pouvait y entendre poètes et musiciens - N'est pas également favorable à tous. 3- Évitez de la compromettre si vous tenez à votre popularité. 4- Dangereux s'ils sont bien ajustés - Importuna vivement. 5- Auxquelles on a ôté le superflu. 6- Inviter à repasser ! - Remplace le pont. 7- Sur le volet ils sont les meilleurs - Erre. 8- Fais le cerf - Frère aîné de Moïse. 9- Masse arrondie de cellules sécrétrices. 10- Avoir des rapports de similitude. 11- Elle est en douze chants - Direction.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Tourne-broche Tournebroche Tournebroch Tournnebroche	Visioneuse Vizionneuse Visionneuze Visionneuse
Laceration Lacération Lacération Lassération	Phréatique Fréatique Phréatic Phréattique

Les mots fléchés

COMMENTS HABILLÉ	ÉLÉPHANT DE DISNEY PLUIE DILUVIENNE	SANS HÉSITER	DURE AU TOUCHER MATIÈRE D'ALLIANCE	GÉMIT (SE) HISSÉ	ABDOMEN IL SOIGNE LES CARIES	SAINTE ABRÉGÉ
		TRANCHES FARCIES INSTRUMENT À CORDES				
PILONNAGE COIFFURE ORIENTALE						
			NARINE DE BALEINE CERTAINE			CONSIDÉRÉS
BOÎTES À AUMONES ENZYME				FAIT ÉRUPTION BOUGON- NEMENT		
		IL SE LÈVE CHAQUE MATIN CHEVALIER AMBIGU			QUI EST À TOI TITRE DE NOBLESSE	
JEU PUBLIC DU HASARD	PRÉFIXE DE NOUVEAUTÉ QUI SAVENT TOUS		VÊTEMENTS DE MAGISTRATS DODUS			BIEN SIGNIFICA- TIFS
		DÉRANGEA MOUSSEU- SES			BOULOT DE FACTEUR MOT DE LIAISON	
GARNIR D'EXPLOSIFS PREMIÈRE PAGE			ENGEN- DRÉES AU REVOIR ITALIEN			
		CELLULE ÉTROITE CRIBLÉ			MARCHE DIEU SOLAIRE	
CHIMÈRE RELIGION DES MUSULMANS					DÉSERT CAILLOU- TEUX BRUXELLOIS	
			12 MOIS POUR MOI		VILLE DE SUISSE TOUT PRÈS	
RÉCEPTION OFFICIELLE MARQUE DE DÉDAIN						CHAMPION ÉQUIPA DES TROUPES
	IMPAYÉ ASSASSINES		SCINTILLE- MENT AMI DE DAGOBERT			RÉCIPIENT À ANSE
SAISONS CHAUDES NATIONS UNIES			EXPATRIÉS BOUQUINES			
		PERSON- NEL FÉMININ APPARU			TOUCHÉE PERSONNEL	
CONTRAC- TIONS NERVEUSES CROCHET DE BOUCHER					PERROQUET COLORÉ	
			BEAUX PAYSAGES			APPRIS

BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES :
Fleuve de l'est algérien

ANTHRACITE	KETCHUP	PYXIDE
BUCAREST	KILO	QUARTZ
CAGEOT	KOHOL	RADJAH
CAGIBI	LAÏCISTE	RENTE
COHORTE	MARABOUT	RHUME
CRACK	MEETING	SAÏDA
DIRECTORAT	MODESTIE	SESSILE
DIVORCE	MYSTIFIER	STÉROÏDE
DRAGON	NASEAU	SULFURER
ESSE	NEURINOME	TALON
ETAMINE	NUIT	TÉGUMENT
ETYMOLOGIE	OBÉLISQUE	UPPERCUT
FÉODAL	OBOLE	UTOPIE
FIGUE	ONCOTIQUE	VANTARDISE
FLEURON	ORTEIL	VARICE
GLYCOSURIE	OUBANGUI	VIEUX
GUELMA	PAVLOV	ZOOTECNIE
JAKARTA	PISTON	
JAPON	POLYGAME	
JONQUE	PRESTO	

E	I	R	U	S	O	C	Y	L	G	E	T	I	R	H	T	N	E	P	V
T	M	S	L	B	M	P	E	T	E	N	S	P	D	E	E	E	U	O	A
Y	X	O	O	A	A	E	S	U	O	M	R	T	C	R	T	T	N	I	N
M	U	L	D	V	I	E	E	P	Q	E	A	R	E	S	A	C	N	T	T
O	E	U	L	E	R	C	A	T	S	N	O	R	I	R	O	G	N	E	A
L	I	O	T	A	S	J	I	T	I	V	O	D	A	T	O	E	O	E	R
O	V	U	C	O	K	T	O	S	I	N	R	J	I	B	M	I	T	N	D
G	C	U	A	O	P	L	I	D	T	O	G	Q	G	U	O	A	D	R	I
I	B	A	H	E	A	I	C	E	N	E	U	Y	G	U	M	U	A	E	S
E	A	O	G	D	S	O	E	O	B	E	E	E	C	I	E	D	T	S	E
T	L	N	O	E	H	A	U	A	E	P	T	L	N	A	J	L	A	O	E
A	U	E	T	O	O	B	N	M	T	S	U	E	I	A	G	I	M	P	I
R	F	P	R	H	A	T	O	U	U	R	N	H	H	S	D	I	O	A	N
O	L	T	P	N	R	N	U	L	E	O	A	E	C	A	S	L	B	Z	H
T	E	I	G	E	I	A	F	O	R	C	D	K	E	T	Y	E	T	I	C
C	A	U	E	R	R	U	C	U	T	I	I	M	A	G	E	R	S	R	E
E	I	L	U	T	R	C	E	I	X	S	U	R	A	J	A	K	A	U	T
R	S	E	O	E	R	L	U	Y	T	H	I	M	A	U	S	C	G	E	O
I	N	S	R	N	F	O	P	T	R	E	E	P	Q	V	K	I	L	O	O
D	O	B	E	L	I	S	Q	U	E	M	Y	S	T	I	F	I	E	R	Z

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT
DISSERTATIONS - ROTTERDAM - GI - RAI - ECARLATE - IRAS - PEINANT - ILES - AU - STRIE - LESES - AMENES - JE - EGEE - AS - UT - MINA - VIN - OSE - REVERIES - VIE - NO - ENNEMIS - OTITE - TRAFICS - RUSTRES - FIS - USES - RE - SE - TE - OS - PIEDESTAL - ON - NEO - RESIDE - GNOU - LU - AGIT - HEBERGE - SIENS.

VERTICALEMENT
TIRAILLEMENT - SONGE - SOIRÉE - IVOIRES - NB - EST - ASSENE - TUS - NOE - ETES - EGAREES - PEUR - GRAC - ASE - IN - TRIO - TRAPU - EVENTREE - LE - CADRE - ISERE - DRU - TALISMAN - MASSEE - AIMANTES - VIF - ESSAI - TARN - OISIF - TIGE - INGENIEUSE - CITADIN - SI - TESTE - OSSELETS.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT
1- RENCONTRENT. 2- AMELIORA - AR. 3- COTIE - ICI. 4- CU - ESPRITS. 5- OVIN - SENE. 6- MONTS - GEMME. 7- MIE - EON - IS. 8- ORDO - BEAUX. 9- ISSU - INES. 10- ENTE - SALIRA.

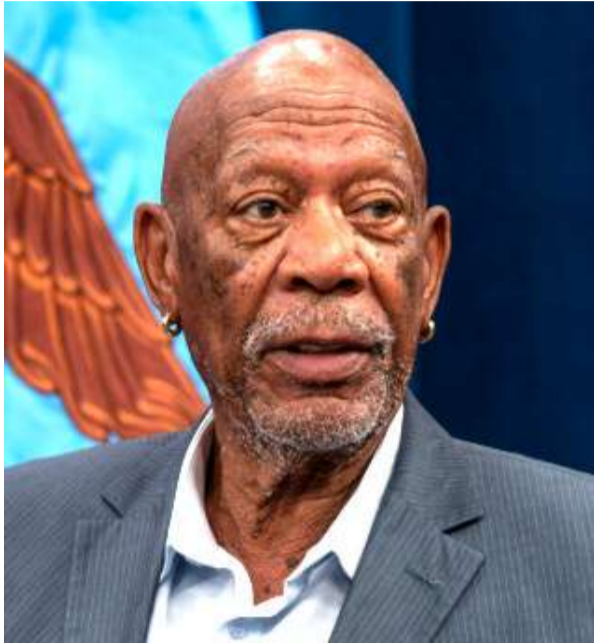
VERTICALEMENT
1-RACCOMODE. 2- EMOUVOIR. 3- NET - INEDIT. 4- CLIENT - OSE. 5- OIES - SE. 6- NO - PS - OBUS. 7- TRIREGNE. 8- RACINE - AIL. 9- ITEM - UNI. 10- NA - MIXER. 11- TRI - LES - SA.

4x4 Trépanation - Ombrelle
Trombine - Vilipender

BIFFE-TOUT : DJAZIRA



Page réalisée
par Souiki Sidali



10/10

89 ANS ET TOUJOURS PRÉSENT !

L'acteur américain, Morgan Freeman, fête ses 89 ans et reste une icône incontournable du cinéma mondial grâce à une carrière marquée par des rôles puissants et variés, dans des films tels que : The Shawshank Redemption (Les Évadés), Million Dollar Baby ou encore Bruce Almighty. À travers ses rôles, Freeman confirme sa capacité unique à donner profondeur et gravité à chaque personnage. Avec plus de 400k vues, les internautes sont nombreux à exprimer leur étonnement en disant qu'ils n'arrivent pas à croire que Morgan Freeman ait 89 ans, tant son énergie, sa présence à l'écran et sa voix restent intemporelles.

9/10 «SEKNET MARSEILLE» VERSION SOOLKING

Soolking a enflammé les réseaux sociaux en dévoilant un extrait promotionnel de son prochain titre, «Seknet Marseille», en référence à la célèbre chanson de Cheba Zohra, portant le même titre. La surprise qui a particulièrement séduit les fans est l'intégration du refrain de la version originale de cette chanson. En mêlant son univers moderne et international à un classique du raï, l'artiste ravive la nostalgie des anciennes générations tout en séduisant un nouveau public. Ce mariage entre tradition et modernité annonce déjà un succès très attendu. Avec plus de 318k vues, les fans saluent un «retour aux sources réussi» et estiment que ce clin d'œil à Cheba Zohra pourrait devenir l'un des plus gros hits de l'été.

8/10

LE COME-BACK DE SERENA WILLIAMS

À 44 ans, Serena Williams crée la surprise en annonçant son retour à la compétition. Quatre ans après avoir disputé son dernier match officiel à l'US Open 2022, l'ancienne numéro 1 mondiale retrouvera les courts lors du tournoi du Queen's, où elle évoluera en double aux côtés de la Canadienne Victoria Mboko. La légende aux 23 titres du Grand Chelem a confirmé la nouvelle dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux, accompagnée du message : «Les bonnes nouvelles voyagent vite». Des publications sur le sujet ont été vues plus de 22k fois. Entre enthousiasme et étonnement, de nombreux fans saluent le retour d'une icône du tennis, tandis que d'autres s'interrogent sur sa capacité à retrouver son meilleur niveau.



7/10 SIHEM JALAL N'EST PLUS



7/10

SIHEM JALAL N'EST PLUS

L'actrice égyptienne Sihem Jalal est décédée à l'âge de 54 ans après une brusque dégradation de son état de santé à la suite d'une intervention chirurgicale d'urgence. Hospitalisée en soins intensifs, elle n'a pas survécu aux complications de sa maladie. Quelques heures avant l'opération, la comédienne avait publié un message émouvant demandant à ses abonnés de prier pour elle. Figure appréciée du cinéma, de la télévision et du théâtre égyptiens, elle laisse derrière elle une riche carrière marquée par de nombreuses œuvres populaires. Avec plus de 4 500 vues, de nombreux internautes bouleversés par son dernier message publié avant son décès, ont exprimé leur tristesse et rendu hommage à une artiste appréciée.

6/10

L'ÉTINCELLE DE LA HAVANE : L'EUR D'ESPOIR



Cuba transforme le cancer du poumon en maladie chronique stable grâce à l'immunothérapie, notamment via le vaccin thérapeutique CIMAvax-EGF. Ce traitement bloque une protéine essentielle à la croissance tumorale et fait l'objet d'essais cliniques aux États-Unis après validation en Amérique latine. Avec plus de 4 200 réactions, les internautes saluent une victoire médicale qui humanise le traitement et contourne la logique du profit commercial.

5/10 ELLE A DIT OUI !

La maquilleuse et experte beauté algérienne Renna, connue sur Instagram sous le pseudonyme «re._nna», a partagé avec ses abonnés les images de la demande en mariage surprise qui lui a été faite. Très émue, elle a accepté cette proposition dans une ambiance romantique et festive. Rayonnante et élégante, la jeune femme est apparue entourée de ses proches, tandis que ses publications ont rapidement suscité de nombreuses réactions et félicitations de la part de ses collègues et de sa communauté en ligne. Une publication sur le sujet a accumulé plus de 1 300 réactions.



4/10

WAHIDA GUERROUDJ ÉCHAPPE AU PIRE

Le mannequin algérien Wahida Guerroudj a révélé avoir échappé de peu à un grave accident de la route avec ses enfants. Elle a expliqué que la roue de son véhicule s'était explosée soudainement qu'une catastrophe aurait pu se produire si elle avait continué à rouler. Elle a également partagé une photo des dégâts en remerciant Dieu d'avoir préservé sa famille. Avec plus de 600 réactions, les internautes se sont montrés soulagés de savoir que Wahida Guerroudj et ses enfants sont sains et saufs, tout en appelant à un contrôle régulier des véhicules pour éviter ce type d'incident.

3/10

BALEINE AU LARGE D'ALGER ?

Une vidéo filmée au large de Réghaïa, à l'est d'Alger, fait le buzz sur les réseaux sociaux, avec plus de 400 vues. Captée par un pêcheur lors d'une sortie en mer, elle montre un grand mammifère marin à la surface, suscitant de nombreuses spéculations. Plusieurs internautes évoquent la possible présence d'une baleine, d'un cachalot ou d'un rorqual commun, une espèce présente en Méditerranée. Toutefois, la qualité des images ne permet pas de confirmer l'identification de l'animal. La séquence a provoqué fascination et curiosité, mais aussi du scepticisme. Certains internautes estiment qu'il pourrait s'agir d'une ancienne vidéo ou rappellent que ce type d'apparition médiatique revient régulièrement à l'approche de l'été. En l'absence d'expertise officielle, le mystère demeure sur la nature exacte de cet impressionnant visiteur des côtes algéroises.

2/10

NOURA TOUJOURS AIMÉE

Douze ans après la disparition de Noura, survenue le 1er juin 2014, une publication en son hommage a suscité une vive émotion sur les réseaux sociaux et récolté plus de 100 émojis, témoignant de l'attachement intact du public à l'icône de la chanson algérienne. Les internautes ont salué sa voix unique et son immense héritage artistique, rappelant que ses chansons continuent de traverser les générations.

1/10

UN DUO ENTRE DEUX GÉNÉRATIONS DU RAÏ ?

Une photo réunissant Cheb Bello et Cheb Nasro a retenu l'attention des fans. Le cliché a été pris en coulisses du récent concert de Cheb Nasro à Montréal. L'image rassemble une figure emblématique du raï des années 1990 et l'un des artistes raï les plus célèbres actuellement. La rencontre s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse, marquée par le respect mutuel. Avec plus de 100 réactions, si beaucoup ont salué cette rencontre, certains fans spéculent déjà sur une possible collaboration.

GRÈVE DES AUXILIAIRES MÉDICAUX EN ANESTHÉSIE ET RÉANIMATION

LA JUSTICE ORDONNE SA SUSPENSION

Le ministère de la Santé appelle l'ensemble des auxiliaires médicaux en anesthésie et réanimation à «se conformer à cette décision judiciaire et à respecter ses dispositions».

Le ministère de la Santé a annoncé, hier, dans un communiqué, qu'une ordonnance en référé a été rendue par le tribunal administratif de Blida ordonnant la suspension de la grève annoncée par le Syndicat national autonome des auxiliaires médicaux en anesthésie et réanimation de santé publique (SNAMARSP). Le ministère a appelé l'ensemble des intéressés à se conformer à cette décision judiciaire et à respecter ses dispositions afin de garantir la continuité du fonctionnement normal des établissements publics de santé. «Conformément à l'ordonnance en référé rendue par le tribunal administratif de Blida sous le numéro 01182/26, revêtue de la formule exécutoire sous le numéro 216/26, et notifiée au syndicat concerné par voie d'affichage, le ministère de la Santé informe qu'une décision publique et contradictoire a été prononcée ordonnant la suspension de la grève annoncée dans le préavis de grève émis par le SNAMARSP, prévoyant une grève



nationale les 2 et 3 juin 2026», selon le communiqué. Le ministère de la Santé appelle l'ensemble des auxiliaires médicaux en anesthésie et réanimation à «se conformer à cette décision judiciaire et à

respecter ses dispositions, de manière à assurer la continuité du fonctionnement normal des établissements publics de santé, dans le souci de préserver l'intérêt général et de garantir une prise en

charge optimale des patients», indique la même source. Le ministère rappelle également qu'une séance de conciliation s'est tenue le 24 mai 2026, dans le cadre des efforts visant à traiter les préoccupations professionnelles soulevées», soulignant que «les canaux de dialogue et de concertation demeureront ouverts avec les partenaires sociaux, dans un climat de respect mutuel, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, à même de garantir la protection des droits des personnels et la continuité du service public de santé». Le ministère de la Santé a réaffirmé «son engagement à poursuivre le recours au dialogue constructif et à la concertation responsable comme mécanisme fondamental pour le traitement des différentes questions socioprofessionnelles, dans l'intérêt général et afin d'assurer, dans les meilleures conditions, la continuité de la prestation des services de santé aux citoyens», conclut la même source.

ALGERIA JOB SUMMIT Ouverture de la 20^e édition

La 20^e édition du Salon national de l'emploi, de la formation et de l'entrepreneuriat Algeria Job Summit a ouvert ses portes, hier, au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger, avec la participation de plus de 80 institutions et organismes représentant des entreprises économiques, des écoles et centres de formation, des incubateurs, des start-up ainsi que des dispositifs d'appui et d'accompagnement. L'événement est organisé à l'initiative de l'agence 3C Culture Communication, en partenariat avec l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (Anvredet) relevant du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, dans le cadre d'une vision visant à jeter des ponts entre le monde de la formation, le marché du travail, l'écosystème entrepreneurial et l'innovation. Cette manifestation, qui s'étale sur trois jours, sera ponctuée par l'organisation d'ateliers pratiques portant sur les techniques de recherche d'emploi de manière professionnelle et efficace, notamment la rédaction du CV et les moyens de réussir les



entretiens de recrutement. Le programme du salon s'articule autour de 4 axes fondamentaux : l'emploi, la formation, l'innovation et l'entrepreneuriat, selon les organisateurs. Cette manifestation mettra l'accent sur les transformations rapides du marché de l'emploi, notamment face à l'intelligence artificielle, à la transition numé-

rique, à l'émergence de nouveaux métiers, étant un espace ouvert pour le partage d'expertises, le tissage de partenariats et l'exploration d'opportunités de collaboration. Dans le cadre de ce salon, l'Agence nationale de l'emploi (Anem) «a aménagé un espace interactif destiné à présenter ses différents services, à recevoir les CV

des demandeurs d'emploi et à fournir des explications sur les modalités de bénéfice des services numériques ainsi que des différentes mesures d'accompagnement», a indiqué Souhila Mesbahi, responsable de l'annexe locale d'Hussein Dey relevant de l'Agence. Pour sa part, la directrice générale de l'Anvredet, Ines Bellil, a précisé que le salon permettra de «faire connaître les missions et les services de l'Agence, mais aussi de récompenser les porteurs de projets innovants dans le domaine du développement durable». De son côté, le représentant de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat Nesda, Mebarek Guetache, a souligné que la participation de l'Agence à ce salon a pour objectif de «mettre en avant les services de ce dispositif, de fournir des explications relatives aux dispositions d'accompagnement et d'appui au profit des porteurs de projets, de faire connaître les techniques et les étapes de création des microentreprises pour accéder au domaine de l'entrepreneuriat et contribuer au développement économique du pays».

INCURSIONS SIONISTES AU LIBAN

L'Algérie condamne avec la plus grande fermeté

L'Algérie a condamné et dénoncé avec la plus grande fermeté la poursuite des incursions des forces d'occupation israéliennes à l'intérieur du territoire libanais ainsi que les attaques visant les civils et les infrastructures, constituant ainsi une agression flagrante contre la souveraineté de la République libanaise, pays frère, et une violation manifeste des règles du droit international, a indiqué lundi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. «L'Algérie condamne et dénonce avec la plus grande fermeté la poursuite des incursions des forces d'occupation israéliennes en territoire libanais et les attaques visant les civils et les infrastructures, en ce qu'elles constituent une agression flagrante contre la souveraineté de la République libanaise, pays frère et une violation manifeste des règles du droit international», précise le communiqué. «L'Algérie appelle la communauté internationale à



assumer ses responsabilités face à cette agression contre un Etat souverain, membre de l'Organisation des Nations unies, à mettre un terme aux agissements de l'occupant israélien qui menacent la sécurité et la stabilité dans la région, et à l'amener à respecter la Charte des Nations unies ainsi que les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité relatives à la cessation de la guerre contre le Liban, notamment la résolution 1701 appelant au cessez-le-feu», ajoute la même source.

COMPAGNIE AÉRIENNE DOMESTIQUE

Transfert de l'activité d'assistance au sol à une filiale d'Air Algérie

La compagnie aérienne domestique Air Algérie Intérieur a signé une convention-cadre visant à transférer son activité d'assistance au sol à la filiale du groupe Air Algérie spécialisée dans les services au sol, AH Ground Operations (AH GO), a indiqué, hier, un communiqué de la compagnie. Cette convention, signée par le directeur général d'Air Algérie Intérieur, Saïd Ben Azzou, et le directeur général d'AH GO, Issam Ben Saïd, constitue «une étape importante dans le processus de réorganisation du groupe, en contribuant au renforcement de la flexibilité opérationnelle, à l'optimisation de l'utilisation des ressources et à la consolidation du principe de spécialisation entre les filiales, tout en poursuivant l'amélioration de la qualité des services fournis aux clients et partenaires du groupe», précise la même source. Cette démarche s'inscrit également dans la dynamique engagée par le groupe Air Algérie en matière de développement de la performance. Elle vise à renforcer l'efficacité opérationnelle, à valoriser les métiers de l'aviation et à garantir la fourniture de services de meilleure qualité, ajoute le communiqué.